

Document de recherche

Direction des études analytiques : documents de recherche

Comment le risque de mise à pied et les pertes de revenu à la suite d'une mise à pied ont-ils évolué depuis la fin des années 1970 au Canada?

par René Morissette, Theresa Qiu et Ping Ching Winnie Chan

Division de l'analyse sociale
24-I, Immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone: 1-800-263-1136



Comment le risque de mise à pied et les pertes de revenu à la suite d'une mise à pied ont-ils évolué depuis la fin des années 1970 au Canada?

par
René Morissette, Theresa Qiu et Ping Ching Winnie Chan

11F0019M N° 339
ISSN 1205-9161
ISBN 978-1-100-98455

Statistique Canada
Division de l'analyse sociale
24-I, Immeuble R.-H.-Coats, 100 promenade Tunney's Pasture,
Ottawa K1A 0T6

Comment obtenir d'autres renseignements :
Service national de renseignements : 1-800-263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.gc.ca

Décembre 2011

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

The English version of this publication is available (catalogue no. 11F0019M, no. 339).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.gc.ca sous « Notre organisme » cliquez sur À propos de nous > Notre organisme > et sélectionnez « Offrir des services aux Canadiens ».

Études analytiques Documents de recherche

La série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, l'informatique statistique et la simulation. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires, critiques et suggestions. La liste des titres figure à la fin du document.

Les documents de la série sont distribués aux établissements de recherche et aux bibliothèques spécialisées. Ces documents peuvent être téléchargés à partir d'Internet, à l'adresse www.statcan.gc.ca.

Comité de révision des publications
Études analytiques, Statistique Canada
Immeuble R.-H.-Coats, 24^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la [Loi sur la statistique](#)
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Table des matières

Résumé	5
Sommaire	6
1 Introduction	8
2 Contexte	11
3 Le risque de perte d'emploi au cours des trois dernières décennies	13
4 Taux d'emploi à la suite d'une perte d'emploi	17
5 Pertes de revenu à court terme	22
5.1 Travailleurs déplacés ayant eu un revenu positif lors de l'année $t-1$ et de l'année $t+1$.	22
5.2 Prise en compte des travailleurs déplacés n'ayant pas de revenu au cours de l'année $t+1$	26
6 Résumé et conclusion	29
7 Annexe	31
7.1 Résultats, travailleurs âgés de 15 à 64 ans et de 25 à 64 ans.....	31
7.2 Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre de Statistique Canada	39
7.3 Utilisation du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre relatif aux années 1978 à 1989 et de celui relatif aux années 1983 à 2008 afin d'élaborer une série chronologique des mises à pied permanentes à compter de 1978	40
7.4 Évolution des pertes de revenu des travailleurs dans les industries manufacturières ..	42
Bibliographie	43

Résumé

La présente étude porte sur la manière dont le risque de perte d'emploi et les pertes de revenu à court terme des travailleurs mis à pied ont évolué entre la fin des années 1970 et le milieu des années 2000. Au niveau agrégé, les travailleurs canadiens étaient moins susceptibles d'être mis à pied de façon permanente de 2005 à 2007 que de 1978 à 1980, ces deux périodes du cycle économique étant comparables. Les travailleurs appartenant à une industrie non manufacturière qui ont été mis à pied ont subi une perte médiane de revenu à court terme moins importante de 2005 à 2007 que ceux ayant eu le même sort à la fin des années 1970. Pour leur part, les hommes de 25 ans et plus qui ont été mis à pied dans le secteur manufacturier de 2005 à 2007 ont subi une perte de revenu à court terme plus marquée que ceux qui ont été mis à pied à la fin des années 1970. De leur côté, les femmes mises à pied dans le secteur manufacturier de 2005 à 2007 ont assumé des pertes de revenu à court terme similaires ou moins importantes que celles des femmes ayant vécu la même situation à la fin des années 1970. Par contre, tant chez les hommes que chez les femmes mis à pied dans le secteur manufacturier, les pertes de revenu à court terme ont augmenté de façon substantielle entre la période de 1998 à 2000 et celle de 2005 à 2007. Cette hausse substantielle des pertes de revenu coïncide avec la baisse importante de l'emploi observée dans le secteur manufacturier depuis 2004.

Mots clés : déplacement de la main-d'œuvre, mises à pied, emploi, perte d'emploi, perte de revenu.

Sommaire

Dans son rapport de 2009 (Stiglitz, Sen et Fitoussi, 2009), la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social a déterminé que l'insécurité économique découlant de la perte d'un emploi constituait une dimension importante de la vie des particuliers, qui a une incidence sur leur bien-être. L'une des recommandations de la Commission était que les organismes statistiques devaient mieux mesurer la qualité de vie, notamment en ayant recours à des mesures de l'insécurité économique des particuliers. La présente étude va dans le sens de cet objectif en mettant de l'avant les plus longues séries chronologiques disponibles au Canada jusqu'ici au sujet de deux aspects propres à l'insécurité économique, soit le risque de mise à pied permanente et les pertes de revenu au cours de l'année suivant la mise à pied.

La présente étude contient des séries chronologiques ayant trait aux taux de mise à pied permanente et aux pertes de revenu à court terme pour la période allant de la fin des années 1970 à 2007, mais elle porte d'abord sur les résultats observés de 1978 à 1980 et de 2005 à 2007, soit deux périodes de croissance économique où les conditions du marché du travail —représentées par le taux de chômage chez les hommes d'âge intermédiaire— étaient relativement similaires¹. Dans l'ensemble, les travailleurs canadiens étaient moins susceptibles d'être mis à pied au milieu des années 2000 qu'ils l'étaient à la fin des années 1970. Dans le secteur manufacturier, le risque de mise à pied chez les hommes ne différait pas beaucoup de la fin des années 1970 au milieu des années 2000, tandis que, chez les femmes, ce risque diminuait de 2,5 points de pourcentage. Dans les industries non manufacturières, le risque de mise à pied diminuait de 2,4 points de pourcentage chez les hommes et de 0,4 point de pourcentage chez les femmes.

Au sein de la population active, la proportion d'hommes ayant été réembauchés au cours de l'année ayant suivi leur mise à pied a peu changé de la fin des années 1970 au milieu des années 2000. Par contre, chez les femmes, cette proportion a augmenté de 10 points de pourcentage, et des hausses sont observables à la fois chez celles ayant perdu leur emploi dans le secteur manufacturier et chez celles qui travaillaient dans d'autres industries.

En ce qui a trait aux pertes de revenu à court terme subies par les travailleurs déplacés, y compris ceux qui n'ont pas été réembauchés au cours de l'année ayant suivi leur mise à pied, on peut observer des tendances différentes entre les travailleurs des industries manufacturières et ceux des autres industries. La perte médiane de revenu des travailleurs de sexe masculin mis à pied dans les industries manufacturières a augmenté de quelque 6 points de pourcentage des années 2005 à 2007 aux années 1979 et 1980. Chez les femmes, la perte médiane de revenu a peu changé, pour une bonne part en raison de la hausse des taux de réemploi à la suite de déplacements au cours de cette période.

À l'opposé, dans le cas des travailleurs mis à pied dans les industries non manufacturières, la perte médiane de revenu a été moindre au cours des années 2005 à 2007 qu'à la fin des années 1970. Ainsi, chez les hommes, la perte médiane de revenu des travailleurs déplacés était de 8 points de pourcentage moins élevée au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970, tandis que la différence était de 18 points de pourcentage chez les femmes. Dans le cas des femmes, l'amélioration a pour cause la hausse des taux de réemploi après le déplacement entre ces deux périodes, de pair avec une perte de revenu moins importante subie par celles ayant été réembauchées.

1. Dans un document connexe (Chan, Morissette et Frenette, 2011), on procède à des comparaisons portant sur les taux de mise à pied, les taux de réemploi et les pertes de revenu à court terme des travailleurs mis à pied au cours des récessions du début des années 1980, du début des années 1990 et de la fin des années 2000.

En résumé, la présente étude compare le risque de mise à pied et les pertes de revenu qui en découlent au cours de deux périodes de croissance économique distantes de près de 30 ans. Les faits donnent à penser que, pour de nombreux groupes de travailleurs, en particulier ceux des industries non manufacturières, l'insécurité économique engendrée par la perte d'un emploi était moins forte au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970.

Toutefois, l'étude montre également que les pertes de revenu subies à court terme par les travailleurs mis à pied du secteur manufacturier ont augmenté de façon substantielle au cours de la dernière décennie. Des années 1998 à 2000 aux années 2005 à 2007, les pertes médianes de revenu subies à court terme par les hommes ayant perdu leur emploi dans le secteur manufacturier (y compris ceux qui étaient sans emploi l'année suivant la mise à pied) ont augmenté d'environ 12 points de pourcentage. La hausse correspondante pour les femmes mises à pied du secteur manufacturier s'élevait à environ 18 points de pourcentage. Cette hausse substantielle des pertes de revenu coïncide avec la baisse importante de l'emploi observée dans le secteur manufacturier depuis 2004.

L'étude comporte plusieurs limites qu'il convient de signaler. D'abord, la plupart des résultats correspondent à des effets moyens; aussi est-il possible que, tout dépendant de la région ou de la ville, du groupe d'âge, du niveau de scolarité, de l'industrie ou de la profession, le risque de perte d'emploi ou la perte de revenu subie par les travailleurs aient augmenté. De plus, les analyses multivariées qui sont effectuées ne prennent pas en compte le niveau de scolarité des travailleurs. Or, étant donné que les travailleurs canadiens sont plus scolarisés de nos jours qu'à la fin des années 1970 et que les taux d'emploi après un déplacement vont généralement en augmentant selon le niveau de scolarité, les résultats obtenus concordent avec la possibilité que, à l'intérieur de cellules définies conjointement en fonction de l'âge et du niveau de scolarité, les taux d'emploi après le déplacement aient diminué pour certains groupes d'hommes, et qu'ils aient augmenté dans une moindre mesure que ne le montrent les données brutes pour certains groupes de femmes. Enfin, compte tenu des limites associées aux données, les tendances relatives aux conséquences financières de la perte d'un emploi sont documentées uniquement au regard des pertes de revenu à court terme; les résultats pourraient être différents si l'on tenait compte des pertes à long terme.

1 Introduction

Dans son rapport présenté en 2009 (Stiglitz, Sen et Fitoussi, 2009), la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social² estimait que l'insécurité économique découlant de la perte d'un emploi constituait une dimension importante de la vie des particuliers, qui avait une incidence sur leur bien-être. La Commission recommandait notamment que les organismes statistiques améliorent les paramètres de mesure de la qualité de vie, y compris au chapitre de l'insécurité économique des personnes :

« La qualité de la vie dépend [...] de la situation objective et des opportunités de chacun. Il conviendrait d'améliorer les mesures chiffrées de la santé, de l'éducation, des activités personnelles, de la représentation politique, des relations sociales, des conditions environnementales et de l'insécurité. » (Stiglitz, Sen et Fitoussi, 2009, p. 64)

La présente étude fait un apport au chapitre de la mesure de l'insécurité économique associée à la perte d'un emploi — ou à la sécurité (ou à l'insécurité) d'emploi — en analysant deux des dimensions de cette insécurité, soit le risque de perdre son emploi et la perte de revenu à court terme que subissent les travailleurs lorsqu'ils sont mis à pied. Se fondant sur le Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLMO) et les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, l'étude présente la plus longue série chronologique disponible jusqu'ici au Canada concernant ces deux aspects du déplacement.

A priori, on pourrait soutenir qu'il y a eu une diminution de l'insécurité associée à la perte d'un emploi au cours des trente dernières années, mais il serait possible également de faire valoir des arguments à l'appui de la thèse contraire. D'une part, les entreprises doivent faire face à une concurrence de plus en plus forte de la part d'entreprises canadiennes et étrangères : elles doivent rajuster plus rapidement leurs effectifs en fonction des conditions commerciales de nos jours que par le passé, ce qui entraîne une augmentation du risque de mise à pied. En outre, du fait du vieillissement de la population active, les travailleurs mis à pied au cours des dernières années sont plus âgés que ceux ayant eu à vivre la même situation dans les années 1970. Dès lors, les conséquences des mises à pied peuvent être plus graves, étant donné que les travailleurs déplacés plus âgés et ayant beaucoup d'ancienneté subissent une perte de revenu supérieure à la moyenne (voir Jacobson, Lalonde et Sullivan [1993]; Stevens [1997]; Morissette, Zhang et Frenette [2007]; Hijzen, Upward et Wright [2010]; ainsi que Couch et Placzek [2010]).

D'autre part, d'autres facteurs ont pu avoir entraîné une réduction de l'insécurité économique découlant de la perte d'un emploi. En moyenne, les travailleurs canadiens sont plus instruits de nos jours qu'il y a trente ans. Or, étant donné que le taux d'emploi après un déplacement est généralement plus élevé chez les travailleurs très instruits (Farber, 2005; Riddell et Song, 2009), cette hausse du niveau de scolarité des employés peut avoir donné lieu à une diminution des pertes de revenu subies à la suite d'une mise à pied. Certains faits montrent en outre que la période d'expansion qui est allée du milieu des années 1990 à 2008 s'est caractérisée par une baisse de la volatilité associée à plusieurs mesures. Par exemple, Davis (2008) a analysé sur une base hebdomadaire les nouvelles demandes de prestations d'assurance-emploi de 1967 à 2007, ce qui lui a permis de constater que, selon cette mesure particulière, l'incidence de la perte d'un emploi aux États-Unis était moins marquée lors des années 2004 à 2007 que lors de toute autre période antérieure³. Considérant le degré

2. Commission présidée par Joseph Stiglitz et établie en février 2008 par le Président de la République française, Nicolas Sarkozy.

3. Davis (2008) a observé que différents ensembles de données (fondés sur des enquêtes-ménages, des enquêtes-établissements et des dossiers administratifs) conduisaient à la même conclusion, soit une diminution à long terme du risque de perte d'emploi aux États-Unis.

d'intégration des économies canadienne et américaine, on peut penser que le risque de perte d'emploi a également diminué au Canada au cours des dernières décennies.

La question de savoir si l'insécurité économique découlant des mises à pied a augmenté ou diminué au cours des trente dernières années a d'importantes répercussions au regard du bien-être des travailleurs canadiens et de leurs familles. L'évolution du risque de mise à pied peut influencer sur les préférences des travailleurs, sur leurs demandes au chapitre des études et de la formation, sur leur degré de préparation à la retraite ainsi que sur l'instabilité des revenus familiaux (et, par le fait même, sur les profils de consommation et d'épargne). De même, les changements relatifs à la rémunération à la suite d'une mise à pied peuvent avoir des répercussions sur la trajectoire de consommation des familles tout comme sur les incitations des travailleurs à perfectionner leurs compétences.

Jusqu'ici, aucune étude canadienne n'a fait état d'estimations des taux de mise à pied et des pertes de revenu à court terme pour l'ensemble de la population active au cours d'une période englobant les trois dernières décennies. À partir des données du FDLMO de Statistique Canada pour la période allant de 1978 à 1993, Picot, Lin et Pyper (1998) ont observé que les taux de mise à pied permanente à la fin des années 1980 et au début des années 1990 étaient assez similaires à ceux enregistrés à des points comparables du cycle économique à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Morissette (2004) a eu recours aux données du FDLMO pour les années 1983 à 1999 et a trouvé peu d'éléments indiquant que la probabilité de mise à pied ait augmenté dans le cas des travailleurs canadiens entre les années 1980 et les années 1990. Chen et Morissette (2010) ont pour leur part utilisé le FDLMO afin de documenter les profils d'emploi après un déplacement, observés entre 1979 et 2004, de travailleurs déplacés âgés de 50 à 54 ans. Il ressort de leur étude que, bien que les pertes de revenu des travailleurs de sexe masculin déplacés du secteur manufacturier dans la première moitié des années 2000 aient été plus importantes que celles des travailleurs appartenant à des cohortes comparables et ayant été déplacés durant les années 1980, les pertes de revenu avaient diminué au fil du temps dans le cas des femmes déplacées qui travaillaient dans des entreprises non manufacturières. À partir des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), Bernard et Galarneau (2010) ont mis en lumière une baisse des taux de mise à pied entre 1993 et 2007⁴. Brochu et Zhou (2009) ont fondé leur analyse sur les données relatives aux perceptions des travailleurs d'après les résultats de sondages Gallup, et ils ont conclu que l'insécurité d'emploi perçue n'avait pas augmenté entre la fin des années 1970 et le milieu des années 2000. Enfin, Gray et Finnie (2009) ont utilisé des données de la banque de Données administratives longitudinales (DAL) pour documenter les trajectoires de revenu des travailleurs âgés de 41 à 64 ans qui ont été mis à pied au cours des années 1990 et au début des années 2000.

La présente étude documente quant à elle les taux de mise à pied pour l'ensemble de la population active au cours de la période allant de 1978 à 2007, ce qui permet d'établir des estimations plus complètes, et sur une période plus longue, que celles dont on disposait jusqu'ici. De plus, notre étude fournit les toutes premières estimations canadiennes de la perte de revenu à court terme des travailleurs mis à pied au cours d'une période de trente ans. Dans la foulée du rapport Stiglitz cité précédemment, nous cherchons aussi à déterminer si les mises à pied permanentes sont devenues une source plus ou moins prévalente d'insécurité économique au Canada au cours des trois décennies étudiées.

La présente étude contient des séries chronologiques relatives aux taux de mise à pied permanente et aux pertes de revenu à court terme pour la période allant de la fin des années 1970 à 2007, mais elle porte en premier lieu sur les résultats observés de 1978 à 1980

4. Leung et Cao (2009) ont constaté que les taux de disparition d'emploi ont diminué au Canada entre 1992 et 2006, ce qui concorde avec les observations de Bernard et Galarneau (2010).

et de 2005 à 2007, soit deux périodes de croissance économique où les conditions du marché du travail — représentées par le taux de chômage chez les hommes d'âge intermédiaire — étaient relativement similaires⁵. Dans un document connexe (Chan, Morissette et Frenette, 2011), on procède à des comparaisons portant sur les taux de mise à pied temporaire et de mise à pied permanente, les taux de réemploi et les pertes de revenu à court terme des travailleurs mis à pied au cours des récessions du début des années 1980, du début des années 1990 et de la fin des années 2000. L'étude fournit également certaines comparaisons entre la fin des années 1990 et le milieu des années 2000, une période caractérisée par des changements importants dans les conditions économiques auxquels les firmes du secteur manufacturier ont fait face.

L'étude documente cinq constatations clés. En premier lieu, les travailleurs canadiens étaient de façon générale moins susceptibles d'être mis à pied de 2005 à 2007 que de 1978 à 1980. En deuxième lieu, les travailleurs ayant été mis à pied dans des industries non manufacturières au cours des années 2005 à 2007 ont subi une perte de revenu à court terme moins prononcée que ceux ayant vécu une telle situation à la fin des années 1970. En troisième lieu, les hommes âgés de 25 ans et plus qui ont été mis à pied dans le secteur manufacturier au cours des années 2005 à 2007 ont enregistré une perte de revenu à court terme plus importante que ceux qui l'ont été à la fin des années 1970. En quatrième lieu, les femmes mises à pied dans le secteur manufacturier au cours des années 2005 à 2007 ont eu à composer avec une perte de revenu à court terme qui a été inférieure ou à peu près égale à celle des femmes ayant connu le même sort à la fin des années 1970. Cinquièmement, tant chez les hommes que chez les femmes mis à pied dans le secteur manufacturier, les pertes de revenu à court terme ont augmenté de façon substantielle des années 1998 à 2000 aux années 2005 à 2007. Cette hausse substantielle des pertes de revenu coïncide avec la baisse importante de l'emploi observée dans le secteur manufacturier depuis 2004. Les deux premières constatations envisagées conjointement laissent penser que, pour bon nombre de groupes de travailleurs, l'insécurité économique découlant de la perte d'un emploi était moins prononcée au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970.

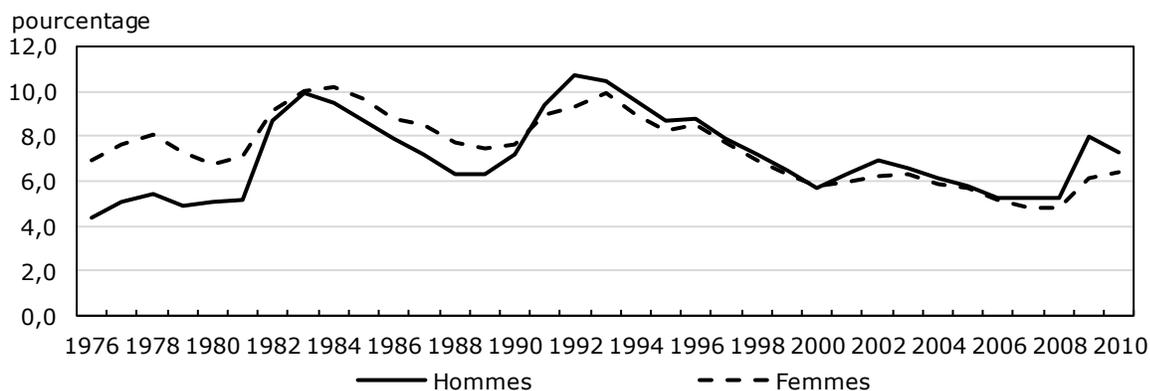
Notre étude est subdivisée de la façon suivante : la section 2 présente une brève description des données utilisées. À la section 3, nous examinons l'évolution du risque de mise à pied permanente entre 1978 et 2007. La section 4 documente l'évolution du taux d'emploi après une mise à pied, ce taux correspondant à la proportion de travailleurs déplacés qui trouvent un emploi rémunéré au cours de l'année ayant suivi leur mise à pied. À la section 5, nous mesurons la perte de revenu à court terme subie par les travailleurs mis à pied. La section 6 est la conclusion.

5. Bien que les commentaires portent principalement sur les comparaisons entre la fin des années 1970 et les années 2005 à 2007, toutes les analyses multivariées comportent un ensemble complet d'effets propres à la période, ce qui permet de prendre en compte, entre autres, les résultats observés à la fin des années 1980.

2 Contexte

Pour analyser l'évolution du risque de perte d'emploi et des pertes de revenu à court terme, il faut comparer des périodes au cours desquelles les conditions prévalant sur le marché du travail étaient similaires. Le graphique 1 montre que, lorsque l'on utilise le taux de chômage chez les hommes âgés de 25 à 54 ans à titre d'indication du resserrement du marché du travail, il y a au moins deux paires de périodes d'expansion où les conditions du marché du travail étaient comparables au cours des trois dernières décennies⁶.

Graphique 1
Taux de chômage chez les hommes et chez les femmes âgés de 25 à 54 ans, 1976 à 2010



Source : Tableau 282-0002 de CANSIM.

La première paire de périodes se situe à la fin des années 1980 (de 1987 à 1988) et à la fin des années 1990 (en 1998 et en 1999), alors que le taux de chômage chez les hommes d'âge intermédiaire s'établissait en moyenne respectivement à 6,8 % et à 6,9 %. La seconde paire se situe à la fin des années 1970 (de 1978 à 1980) et au milieu des années 2000 (de 2005 à 2007), le taux de chômage pour le même groupe se chiffrant en moyenne respectivement à 5,1 % et à 5,5 %⁷. Étant donné que la présente étude a pour objet d'examiner les tendances à long terme touchant l'insécurité économique découlant d'une mise à pied, les comparaisons seront faites principalement entre ces deux dernières périodes. Néanmoins, d'autres comparaisons seront parfois faites entre la fin des années 1990 et le milieu des années 2000, une période durant laquelle l'environnement économique auquel ont fait face les firmes du secteur manufacturier a changé de façon considérable. De plus, les années de 1978 à 2007 seront toutes utilisées dans les analyses multivariées qui sous-tendront ces deux types de comparaisons.

Pour calculer les taux de mise à pied permanente, nous avons utilisé les données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLMO) et de l'Enquête sur la population active

6. Le graphique 1 présente aussi le tracé du taux de chômage chez les femmes âgées de 25 à 54 ans. Il est concevable que la participation des femmes au marché du travail et l'intensité de la recherche d'emploi qu'elles ont manifesté aient changé au cours des trente dernières années (ce qui se sera répercuté sur la mesure dans laquelle les femmes se retrouvent au chômage et sur la durée de leurs périodes de chômage), de sorte que l'évolution de leur taux de chômage reflétera sans doute des changements dans les comportements associés à la fois à l'offre et à la demande de main-d'œuvre. C'est pourquoi le taux de chômage chez les femmes âgées de 25 à 54 ans n'est pas utilisé à titre de mesure des conditions du marché du travail.
7. Les conditions du marché du travail de 2006 à 2008 étaient similaires à celles de la fin des années 1970; le taux de chômage chez les hommes âgés de 25 à 54 ans a été en moyenne de 5,4 % de 2006 à 2008. Étant donné que les données disponibles à l'heure actuelle permettent de calculer les taux de mise à pied permanente jusqu'en 2007, la période allant de 1978 à 1980 est comparée à celle qui va de 2005 à 2007 (plutôt que de 2006 à 2008).

(EPA) de Statistique Canada⁸. On parlera de mise à pied permanente lorsqu'un travailleur mis à pied ne recommence pas à travailler pour le même employeur au cours de l'année où survient la mise à pied ou dans un délai d'un an. Les taux d'emploi après une mise à pied et les pertes de revenu sont calculés à partir du FDLMO. Comme on l'indique à la sous-section 7.2 de l'annexe, le FDLMO est un ensemble de données administratives fondé sur un échantillon aléatoire formé de 10 % de tous les travailleurs canadiens.

Notre examen porte aussi sur les pertes de revenu à court terme, c'est-à-dire les pertes de revenu subies par les travailleurs mis à pied entre les périodes $t-1$ et $t+1$, soit l'année précédant et celle suivant le déplacement, respectivement. L'analyse des pertes de revenu à court terme permet d'étudier l'évolution du coût associé à la perte d'un emploi sur la période la plus longue possible, qui englobe les années les plus récentes pour lesquelles des données sont disponibles. On pourrait aussi analyser, par exemple, les pertes de revenu subies cinq ans suivant le déplacement, mais les limites touchant les données font en sorte que cette variable ne pourrait être examinée que jusqu'en 2004 (étant donné que les données du FDLMO n'ont été recueillies que jusqu'en 2009).

Il y a trois échantillons de travailleurs rémunérés qui sont examinés dans la présente étude : ceux âgés de 15 à 64 ans; ceux âgés de 25 à 64 ans, et ceux âgés de 25 à 54 ans⁹. Relativement à chaque échantillon, les statistiques sont présentées au niveau agrégé pour l'ensemble des industries, pour le secteur de la fabrication, puis pour le reste de l'économie. Cette désagrégation permet de déterminer si, par suite du fléchissement marqué de l'emploi qui est survenu dans le secteur manufacturier depuis 2004 (Bernard, 2009), le risque de perte d'emploi et la perte de revenu dans ce secteur ont évolué différemment de ce que l'on peut observer ailleurs au sein de l'économie¹⁰. Toutes les analyses portent de façon distincte sur les hommes et sur les femmes, ce qui permet de prendre en compte les changements différentiels de taux d'emploi à la suite d'un déplacement chez les hommes et chez les femmes qui sont attribuables, entre autres facteurs, à des changements dans l'offre de main-d'œuvre et l'intensité de la recherche d'emploi selon le sexe.

8. Comme on le mentionne plus loin, l'EPA sert à calculer le nombre de travailleurs courant le risque d'une mise à pied permanente, tandis que le nombre d'emplois aboutissant à une mise à pied permanente est déterminé à partir du FDLMO.

9. Le fait de se concentrer sur les travailleurs âgés de 25 à 64 ans permet d'exclure la plupart des étudiants à temps plein; s'arrêter aux seuls travailleurs âgés de 25 à 54 ans permet en outre d'exclure les travailleurs ayant pris une retraite anticipée.

10. On ne peut utiliser une classification plus détaillée des industries pour la période allant de 1978 à 2007, étant donné que les codes d'industrie utilisés dans le FDLMO sont fondés sur la Classification type des industries de 1980 pour les années antérieures à 1991, et sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2007 pour les années 1991 et suivantes. Parmi l'ensemble des travailleurs (âgés de 25 à 54 ans, de 15 à 64 ans ou de 25 à 64 ans) qui ont été mis à pied entre 1978 et 2007, il y en a une très petite fraction (0,8 %) pour lesquels les codes d'industrie sont manquants dans le FDLMO. Les travailleurs en question sont pris en compte dans les analyses multivariées au niveau agrégé, mais ils sont exclus des analyses au niveau des industries.

3 Le risque de perte d'emploi au cours des trois dernières décennies

De manière à évaluer comment le risque de perte d'emploi a évolué au cours des trois dernières décennies, des taux de mise à pied permanente sont calculés pour les années 1978 à 2007. Nous utilisons à la fois la version relative aux années 1978 à 1989 et celle relative aux années 1983 à 2008 du FDLMO, comme c'est expliqué à la sous-section 7.3 de l'annexe. Les taux de mise à pied permanente sont obtenus en divisant le nombre d'emplois aboutissant à une mise à pied permanente au cours d'une année donnée (d'après les données du FDLMO) par le nombre moyen d'emplois rémunérés (déterminé à partir de l'EPA)¹¹.

Les graphiques 2, 3 et 4 montrent l'évolution des taux de mise à pied permanente chez les hommes et les femmes âgés de 25 à 54 ans au cours des années 1978 à 2007. Le graphique 2 présente les résultats agrégés, tandis que les graphiques 3 et 4 montrent les taux de mise à pied dans les industries manufacturières et dans les autres industries. Dans les trois graphiques, on observe une hausse des mises à pied entre la récession de 1981 et 1982 et celle de 1990 à 1992, mais rien n'indique par ailleurs qu'il y ait eu une tendance à la hausse des taux de mise à pied permanente depuis la fin des années 1970. Les trois parties du graphique laissent plutôt penser le contraire, c'est-à-dire que le risque de perte d'emploi a diminué entre la fin des années 1970 et le milieu des années 2000.

Cette baisse apparente des taux de mise à pied permanente pourrait être attribuable tout simplement à des changements au chapitre de la composition de la population active, dont les membres sont devenus plus vieux au cours de la période étudiée, considérant le fait que les travailleurs plus âgés sont moins susceptibles d'être mis à pied que les travailleurs plus jeunes (graphique 5).

Pour vérifier cette hypothèse, le tableau 1 présente la régression des taux de mise à pied permanente par groupe sur un ensemble d'effets propres à la période, en prenant en compte l'âge et la région de résidence des travailleurs¹². Au total, 36 groupes, correspondant à l'interaction de six catégories d'âge et de six régions, sont établis pour chacune des 30 années que compte la période étudiée (1978 à 2007)¹³. Nous procédons ensuite à l'estimation du modèle suivant :

$$LR_{art} = \theta_t + \beta_1 * D_AGE_{art} + \beta_2 * D_REGION_{art} + \varepsilon_{art} \quad t = 1978, \dots, 2007 \quad (1)$$

11. La raison pour laquelle l'emploi déterminé selon l'EPA est utilisé à titre de dénominateur est la suivante : étant donné que le roulement de la main-d'œuvre influe sur le nombre d'emplois observés au cours d'une année donnée dans le FDLMO, toute hausse (baisse) des taux de démission découlant d'une transition d'un emploi à un autre (sans que s'intercale une période de non-emploi) et survenant alors que les niveaux d'emploi demeurent constants par ailleurs fera augmenter (diminuer) le nombre d'emplois observés au cours d'une année donnée dans le FDLMO, entraînant du coup une baisse (hausse) erronée des taux de mise à pied permanente. Le fait d'utiliser l'emploi selon l'EPA permet d'éviter ce problème.

12. La décision d'effectuer des régressions au niveau des groupes plutôt qu'au niveau des travailleurs tient à l'utilisation de l'emploi selon l'EPA à titre de dénominateur dans le calcul des taux de mises à pied permanentes. Il n'y a pas de variables de contrôle associées au du niveau de scolarité ou à la profession des travailleurs, étant donné que le FDLMO ne contient pas de renseignements relativement à ces variables. De même, il n'y a pas non plus de variables de contrôle associées à l'industrie à laquelle appartient l'emploi, puisque les classifications des industries ont changé après 1990, de sorte qu'il serait problématique d'effectuer des comparaisons détaillées au niveau des industries.

13. Les six catégories d'âge sont les suivantes : 25 à 29 ans; 30 à 34 ans; 35 à 39 ans; 40 à 44 ans; 45 à 49 ans; 50 à 54 ans. Les six régions sont les provinces de l'Atlantique; le Québec; l'Ontario; le Manitoba et la Saskatchewan; l'Alberta; la Colombie-Britannique.

où a , r et t dénotent respectivement la catégorie d'âge, la région de résidence et l'année civile. LR_{art} est le taux de mise à pied permanente au cours de l'année t dans le cas des travailleurs appartenant à la catégorie d'âge a résidant dans la région r . D_AGE_{art} et D_REGION_{art} constituent un ensemble de variables indicatrices qui rendent compte de la catégorie d'âge et de la région de résidence des travailleurs¹⁴. ε_{art} est un terme d'erreur et θ_t , un vecteur d'indicateurs binaires rendant compte des effets propres à la période. Les périodes examinées sont les suivantes : 1978 à 1980; 1981 à 1984; 1985 à 1987; 1988 à 1990; 1991 à 1994; 1995 à 1997; 1998 à 2000; 2001 à 2004; et 2005 à 2007 (la période omise est celle allant de 1978 à 1980)¹⁵. Étant donné que le but premier consiste à déterminer dans quelle mesure le risque de mise à pied au cours des dernières années diffère de ce que l'on observait à la fin des années 1970, les commentaires portent principalement sur les comparaisons entre la période allant de 2005 à 2007 et celle allant de 1978 à 1980. C'est pourquoi le tableau 1 rend compte de l'estimation des paramètres des effets propres à la période allant de 2005 à 2007 — qui représentent la synthèse de ces comparaisons.

Tableau 1
Risque de perte d'emploi, années 2005 à 2007 comparées aux années 1978 à 1980, travailleurs âgés de 25 à 54 ans

	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Variabes						
Partie 1 : Ensemble des industries						
Coefficient	-0,021600 **	-0,017100 **	-0,022000 **	-0,016400 **	-0,010200 **	-0,007270 **
Erreur type	0,003450	0,002020	0,004240	0,002600	0,002540	0,001530
Partie 2 : Industries manufacturières						
Coefficient	-0,012600 **	-0,008810 **	-0,007900 *	-0,003760	-0,026600 **	-0,024800 **
Erreur type	0,003440	0,002300	0,003560	0,002440	0,003800	0,002670
Partie 3 : Industries non manufacturières						
Coefficient	-0,025300 **	-0,020400 **	-0,030100 **	-0,023700 **	-0,006780 **	-0,003650 *
Erreur type	0,003460	0,002130	0,004260	0,002840	0,002520	0,001580
Statistiques diagnostiques						
Groupes d'âge	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Régions	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Nombre d'observations	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080

† $p < 0,10$, * $p < 0,05$, ** $p < 0,01$ (test bilatéral)

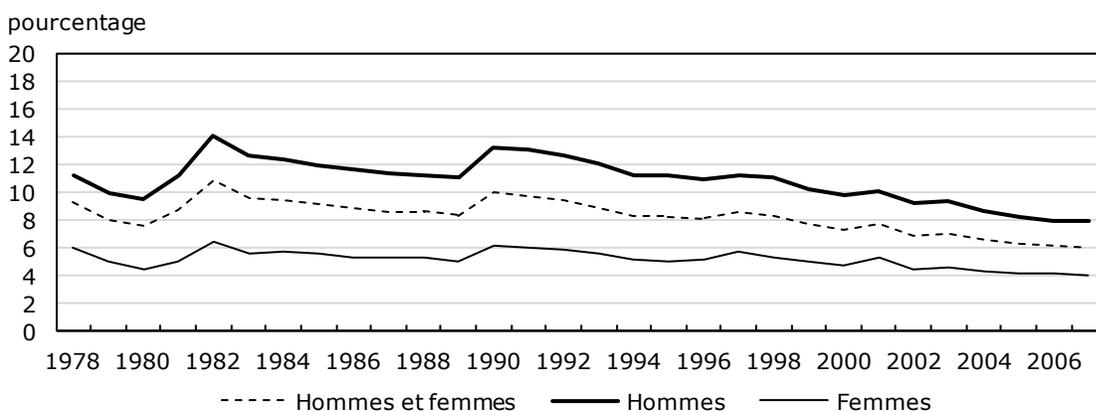
Notes : Le tableau se lit comme suit : lorsque l'on tient compte de l'âge et de la région, la probabilité de perte d'emploi chez les hommes travaillant dans les industries non manufacturières était de 2,37 points de pourcentage plus basse de 2005 à 2007 que de 1978 à 1980 (colonne 4, partie 3). La variable dépendante est le taux de mise à pied permanente pour une combinaison (cellule) âge-région-année donnée. Outre un vecteur des effets propres à la période, les variables de contrôle comportent six catégories d'âge (la catégorie omise étant celle qui va de 35 à 39 ans) et six indicateurs de régions (la région omise étant l'Ontario). La période examinée va de 1978 à 2007. L'échantillon est composé de travailleurs rémunérés âgés de 25 à 54 ans. Les erreurs types sont robustes. Les chiffres présentés dans ce tableau rendent compte de l'estimation des paramètres des effets propres à la période allant de 2005 à 2007.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

14. La catégorie d'âge omise est celle allant de 35 à 39 ans, et la région omise est l'Ontario.

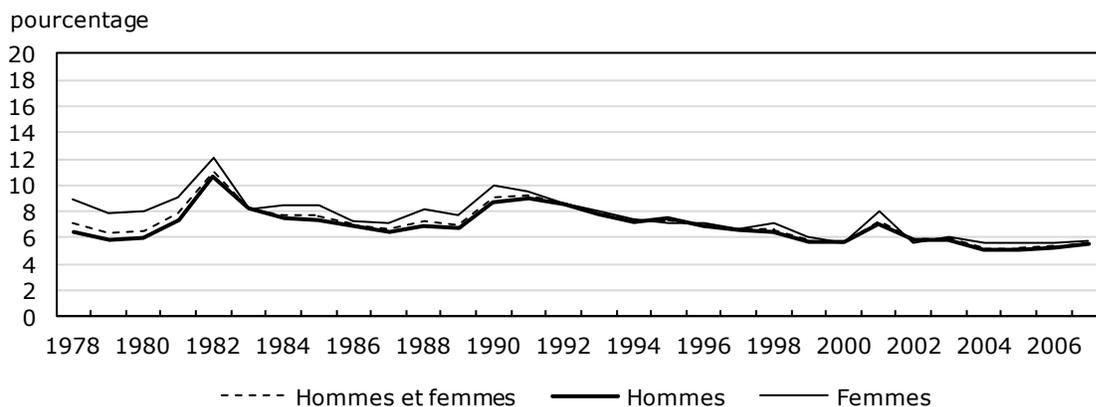
15. L'équation (1) est estimée au moyen de la méthode des moindres carrés pondérés, chacun des 36 groupes étant pondéré en fonction de la part de l'emploi rémunéré total qu'il représente au cours d'une année donnée.

Graphique 2
Taux de mise à pied permanente, travailleurs âgés de 25 à 54 ans, 1978 à 2007— Ensemble des industries



Sources : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre et de l'Enquête sur la population active.

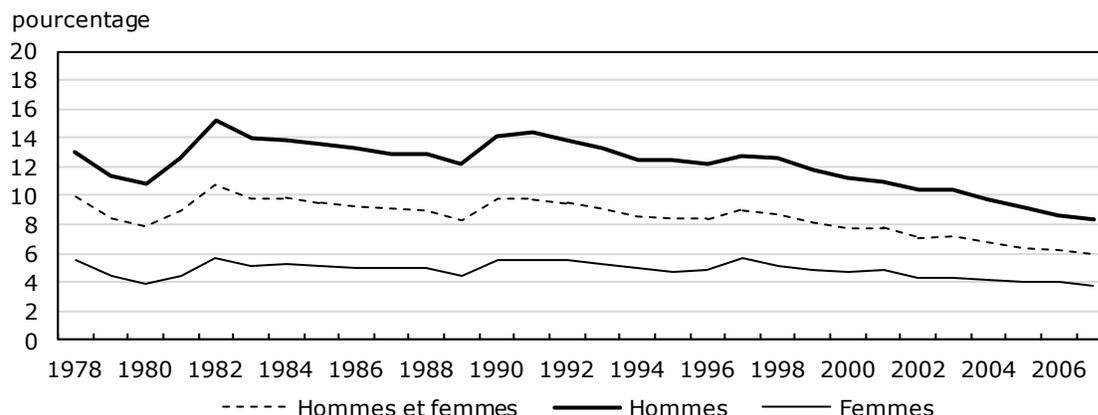
Graphique 3
Taux de mise à pied permanente, travailleurs âgés de 25 à 54 ans, 1978 à 2007— Industries manufacturières



Sources : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre et de l'Enquête sur la population active.

Graphique 4

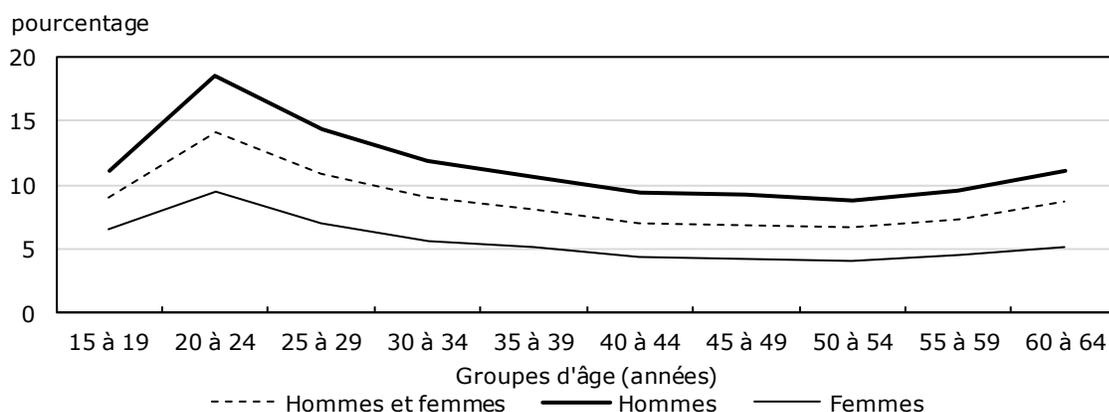
Taux de mise à pied permanente, travailleurs âgés de 25 à 54 ans, 1978 à 2007 — Industries non manufacturières



Sources : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre et de l'Enquête sur la population active.

Graphique 5

Taux de mise à pied permanente selon l'âge, 1978 à 2007



Sources : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre et de l'Enquête sur la population active.

La première colonne du tableau 1 contient les résultats des régressions, au niveau des groupes, des taux de mises à pied permanentes sur les effets propres à la période seulement. L'examen de la partie 1 de ce tableau montre que le taux de mise à pied permanente chez les travailleurs âgés de 25 à 54 ans était en moyenne de 2,2 points de pourcentage plus bas de 2005 à 2007 que de 1978 à 1980. La colonne 2 présente les résultats obtenus lorsque l'on prend en compte l'âge et la région de résidence des travailleurs, ce qui permet de constater que près du quart de l'écart en question peut être attribué au vieillissement de la population active et aux changements touchant la distribution régionale de l'emploi : ainsi, le risque de perte d'emploi des travailleurs pour un groupe d'âge et une région donnés était en moyenne de 1,7 point de pourcentage inférieur de 2005 à 2007 que de 1978 à 1980. Il ressort des colonnes 3 à 6 que l'on aboutit à des conclusions qualitatives similaires lorsque l'on procède à l'estimation de l'équation (1) de façon séparée pour les hommes et pour les femmes.

Ces résultats agrégés concordent avec les travaux de Davis (2008) en ce sens qu'ils corroborent la notion selon laquelle le risque de perte d'emploi en Amérique du Nord était généralement plus bas au milieu des années 2000 que lors des périodes d'expansion

antérieures. Étant donné que l'emploi a connu un fléchissement important dans les industries manufacturières après 2004, il y a lieu d'examiner si la baisse des taux de mise à pied permanente au niveau agrégé qui est mentionnée précédemment s'observe également dans ces industries particulières.

C'est à cela que sert la deuxième partie du tableau 1. De façon générale, les taux de mise à pied permanente dans les industries manufacturières étaient un peu plus bas de 2005 à 2007 que de 1978 à 1980, que l'on applique ou non des variables de contrôle pour l'âge et la région (colonnes 1 et 2). Les analyses effectuées de façon séparée pour les hommes et pour les femmes avec ces variables de contrôle montrent que le taux de mise à pied permanente chez les hommes a peu changé entre la fin des années 1970 et le milieu des années 2000 (colonne 4), tandis qu'il a baissé de 2,5 points de pourcentage chez les femmes (colonne 6)¹⁶.

La troisième partie du tableau 1 montre que, peu importe que l'on prenne en compte ou non l'âge et la région, les taux de mise à pied permanente dans les industries non manufacturières étaient plus bas au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970. Toutes choses étant égales par ailleurs, la probabilité d'être mis à pied de façon permanente affichait une baisse de 2,4 points de pourcentage chez les hommes, tandis que la baisse était très légère chez les femmes (0,4 point de pourcentage).

Ces résultats pris dans leur ensemble montrent que, de façon générale, les travailleurs canadiens étaient moins susceptibles de perdre leur emploi au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970. La conclusion est la même lorsque l'analyse porte sur les travailleurs âgés de 15 à 64 ans ou sur les travailleurs âgés de 25 à 64 ans (tableaux 5 et 6 de l'annexe)¹⁷.

4 Taux d'emploi à la suite d'une perte d'emploi

Le risque de perte d'emploi est un déterminant clé de la sécurité d'emploi, mais les résultats économiques à la suite de la perte d'un emploi sont tout aussi importants. L'un de ces résultats tient à la mesure dans laquelle les travailleurs mis à pied parviennent à trouver un emploi rémunéré peu de temps après le déplacement. Dans la présente section, nous cherchons à déterminer quelle est la proportion d'employés mis à pied qui trouvent un emploi rémunéré dans l'année suivant la perte de leur emploi et, plus important encore, dans quelle mesure cette proportion a changé au cours des trois dernières décennies.

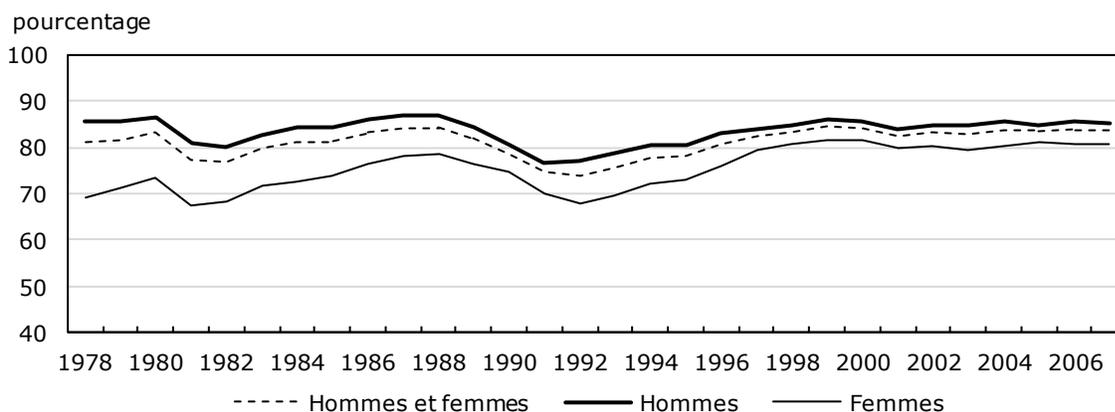
Parmi tous les employés âgés de 25 à 54 ans qui ont été mis à pied de façon permanente à la fin des années 1970, un peu plus de 80 % ont trouvé un emploi rémunéré dans l'année ayant suivi leur déplacement (graphiques 6, 7 et 8). Ainsi que l'on pouvait s'y attendre, les taux d'emploi à la suite d'une mise à pied ont baissé durant les années de récession mais ont augmenté à partir du milieu des années 1990 jusqu'à la fin de la décennie, après quoi ils sont demeurés assez stables. Cela a eu comme résultat net que, lors de la période allant de 2005 à 2007, la probabilité que les travailleurs trouvent un emploi dans l'année suivant leur mise à pied était, au niveau agrégé, à peu près la même qu'à la fin des années 1970.

16. Du fait que l'emploi a connu un recul marqué dans les industries manufacturières après 2004, on peut trouver surprenant que les taux de mise à pied permanente n'aient pas augmenté après cette date. La solution de l'énigme peut tenir au fait que les entreprises ont la possibilité de réduire leur demande de main-d'œuvre, non seulement en procédant à des mises à pied, mais aussi en limitant les embauches et en recourant davantage à l'attrition. Les données du FDLMO permettent de confirmer que les taux d'embauche ont affiché une baisse marquée dans les industries manufacturières après 2004. Ainsi, dans le cas des travailleurs âgés de 25 à 54 ans, ces taux s'établissaient à 14 % environ de 2005 à 2007, comparativement à quelque 22 % de 1998 à 2000.

17. Étant donné que les résultats présentés au tableau 1 correspondent à des effets moyens, il demeure possible que, tout dépendant de la région ou de la ville, du groupe d'âge, du niveau de scolarité, de l'industrie ou de la profession, la probabilité de perte d'emploi ait augmenté dans le cas de certains travailleurs. Nous revenons sur ce point dans la conclusion.

Graphique 6

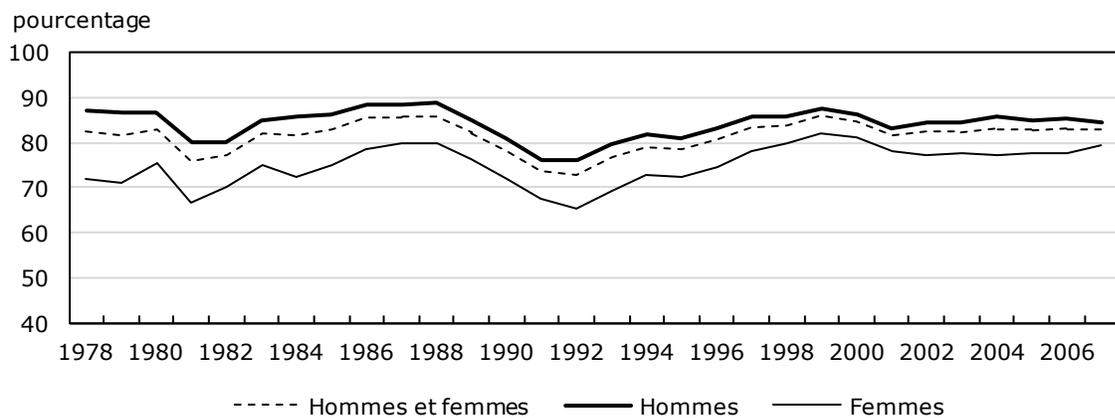
Taux d'emploi rémunéré à la suite d'un déplacement, travailleurs mis à pied âgés de 25 à 54 ans, 1978 à 2007 — Ensemble des industries



Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Graphique 7

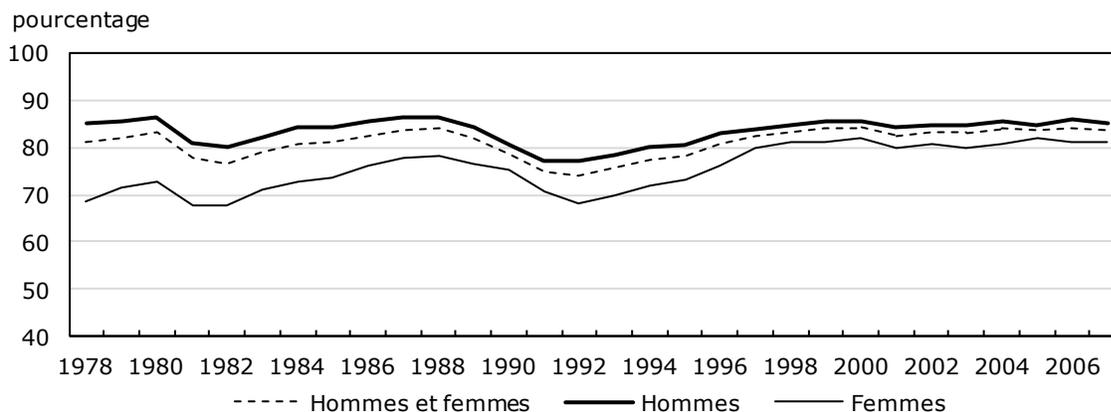
Taux d'emploi rémunéré à la suite d'un déplacement, travailleurs mis à pied âgés de 25 à 54 ans, 1978 à 2007 — Industries manufacturières



Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Graphique 8

Taux d'emploi rémunéré à la suite d'un déplacement, travailleurs mis à pied âgés de 25 à 54 ans, 1978 à 2007 — Industries non manufacturières



Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Les taux de réemploi agrégés cachent toutefois des différences marquées entre les hommes et les femmes. Ainsi, dans les industries manufacturières comme dans les industries non manufacturières, le taux d'emploi chez les femmes à la suite d'un déplacement était nettement plus élevé au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970, ce qui n'était pas le cas chez les hommes.

Ces changements sont évalués de manière plus formelle au tableau 2 à l'aide du modèle de probabilité linéaire suivant :

$$E_{it} = \theta_t + \beta_1 * D_AGE_{it} + \beta_2 * D_PROVINCE_{it} + \varepsilon_{it} \quad t = 1978, \dots, 2007 \quad (2)$$

où E_{it} est égal à 1 si le travailleur i , qui a été mis à pied de façon permanente au cours de l'année t , a trouvé un emploi rémunéré (ce qui est établi par l'existence de revenus figurant sur des feuillets T4) au cours de l'année $t+1$, à défaut de quoi sa valeur est égale à 0. D_AGE_{it} et $D_PROVINCE_{it}$ sont des indicateurs binaires qui rendent compte de la catégorie d'âge et de la province de résidence des travailleurs¹⁸. Du fait de la grande taille de l'échantillon du FDLMO, des catégories d'âge correspondant à chaque année d'âge sont utilisées, ce qui donne lieu à l'incorporation de 29 variables indicatrices de l'âge lorsque l'on estime l'équation (2) relativement aux travailleurs âgés de 25 à 54 ans (la catégorie d'âge omise correspond à l'âge de 30 ans). Ici encore, θ_t est un vecteur d'indicateurs binaires rendant compte des effets propres à la période.

La première partie du tableau 2 montre que les taux d'emploi dans l'année suivant la perte d'emploi étaient légèrement plus élevés (de 1,7 point de pourcentage) au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970 (colonne 1). La hausse est plus marquée (2,3 points de pourcentage) lorsque l'on prend en compte l'âge et la province de résidence (colonne 2), ce qui était à prévoir, étant donné que les taux d'emploi à la suite d'un déplacement tendent à diminuer avec l'âge (graphique 9) et que les travailleurs mis à pied au cours des dernières

18. La province omise est l'Ontario.

années étaient plus âgés que ceux ayant connu le même sort à la fin des années 1970¹⁹. Toutes choses étant égales par ailleurs, les taux d'emploi ont peu changé dans le cas des hommes mis à pied, tandis que la probabilité pour les femmes mises à pied de trouver un emploi dans l'année suivant leur déplacement a augmenté de 10 points de pourcentage (colonnes 4 et 6).

Tableau 2

Taux d'emploi rémunéré à la suite d'un déplacement, comparaison entre les années 2005 à 2007 et les années 1978 à 1980, travailleurs âgés de 25 à 54 ans

	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Variables						
Partie 1 : Ensemble des industries						
Coefficient	0,016900 **	0,022500 **	-0,006930 **	-0,001780	0,096700 **	0,104000 **
Erreur type	0,001550	0,001560	0,001730	0,001740	0,003210	0,003210
Partie 2 : Industries manufacturières						
Coefficient	0,005210	0,013200 **	-0,018500 **	-0,010400 **	0,053100 **	0,056900 **
Erreur type	0,003590	0,003610	0,003980	0,004000	0,007240	0,007270
Partie 3 : Industries non manufacturières						
Coefficient	0,019200 **	0,024300 **	-0,004580 *	-0,000137	0,107000 **	0,115000 **
Erreur type	0,001720	0,001730	0,001920	0,001930	0,003660	0,003660
Statistiques diagnostiques						
Nombre d'observations						
Partie 1 : Ensemble des industries	1 570 083	1 570 083	1 064 174	1 064 174	505 909	505 909
Partie 2 : Industries manufacturières	279 798	279 798	194 682	194 682	85 116	85 116
Partie 3 : Industries non manufacturières	1 277 802	1 277 802	861 395	861 395	416 407	416 407
Variables indicatrices de l'âge	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Provinces	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui

† p<0,10, * p<0,05, ** p<0,01 (test bilatéral)

Notes : Le tableau se lit comme suit : lorsque l'on tient compte de l'âge et de la province, les taux d'emploi rémunéré à la suite d'un déplacement dans le cas des hommes mis à pied dans les industries manufacturières avaient diminué de 1,04 point de pourcentage entre les années 1978 à 1980 et les années 2005 à 2007 (colonne 4, partie 2). La variable dépendante est égale à 1 si un travailleur mis à pied a gagné un revenu tel qu'attesté par un feuillet T4 pour l'année $t+1$, c'est-à-dire l'année suivant la mise à pied; sinon, cette variable est égale à 0. Outre un vecteur des effets propres à la période, les variables de contrôle consistent en variables indicatrices de chaque année d'âge (l'âge de 30 ans étant l'année d'âge omise) et en indicateurs de province (la province omise étant l'Ontario). La période examinée va de 1978 à 2007. Les résultats sont obtenus au moyen d'un modèle de probabilité linéaire. Les chiffres présentés dans ce tableau rendent compte de l'estimation des paramètres des effets propres à la période allant de 2005 à 2007. Les erreurs types sont robustes.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Cette hausse marquée des taux d'emploi à la suite d'une mise à pied chez les femmes est observable à la fois dans les industries manufacturières et dans les industries non manufacturières. Lorsque l'on prend en compte l'âge et la province, la probabilité pour les femmes travaillant dans les industries manufacturières de trouver un emploi dans l'année suivant une mise à pied était de 5,7 points de pourcentage plus élevée de 2005 à 2007 que

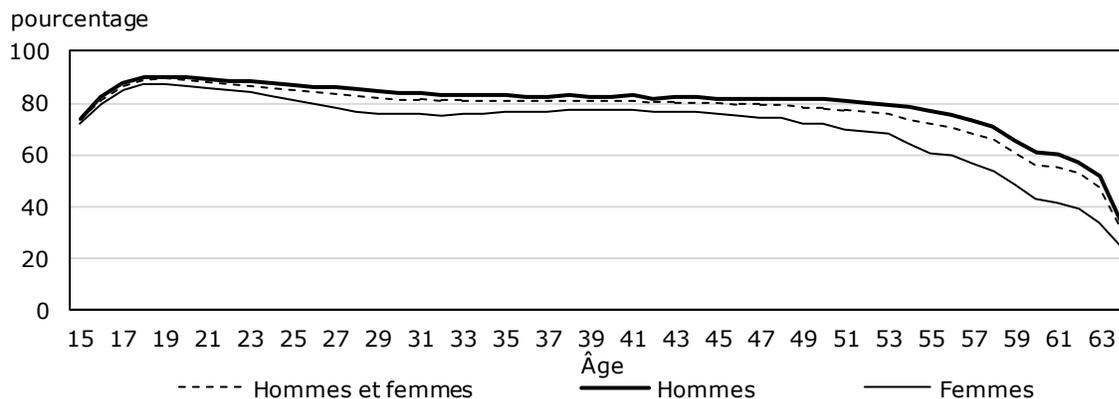
19. Il convient de noter les points suivants : a) l'âge moyen des travailleurs mis à pied à la fin des années 1970 était de 31 ans, comparativement à 37 ans lors de la période allant de 2005 à 2007; b) les chiffres présentés dans le graphique 9 sont des moyennes pour les années 1978 à 2007, de sorte qu'ils rendent compte des profils d'emploi selon l'âge à la fin des années 1970 ainsi que lors des années plus récentes.

de 1978 à 1980, et de 11,5 points de pourcentage plus élevée dans le cas des femmes qui travaillaient dans les industries non manufacturières.

Les choses sont différentes dans le cas des hommes. Toutes choses étant égales par ailleurs, il y a eu une légère baisse des taux de réemploi — de l'ordre de 1,0 point de pourcentage — à la suite d'une mise à pied dans le cas des hommes qui travaillaient dans les industries manufacturières, tandis que la probabilité de réemploi au cours de l'année suivant la mise à pied chez les hommes qui travaillaient dans les industries non manufacturières n'a à peu près pas changé²⁰.

Graphique 9

Taux d'emploi rémunéré à la suite d'un déplacement, selon l'âge, 1978 à 2007



Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

En résumé, les taux d'emploi rémunéré observés un an après une mise à pied permanente ont augmenté de façon substantielle chez les femmes mais ont peu changé dans le cas des hommes. Ces profils s'observent également pour les travailleurs âgés de 15 à 64 ans et pour ceux âgés 25 à 64 ans (tableaux 7 et 8 de l'annexe), de même que pour chacun des trois échantillons utilisés dans l'étude (travailleurs âgés de 15 à 64 ans, de 25 à 64 ans et de 25 à 54 ans) lorsque l'on ajoute une condition voulant que les travailleurs mis à pied aient un revenu positif dans l'année ayant précédé la mise à pied. Dans la prochaine section, cette condition additionnelle est appliquée de manière à quantifier les pertes de revenu subies entre l'année $t-1$ et l'année $t+1$ par les travailleurs mis à pied de façon permanente au cours de l'année t ²¹.

20. L'examen approfondi des différentes tendances associées aux taux d'emploi observés pour les hommes et pour les femmes déborderait le cadre de la présente étude. Cela dit, l'augmentation des taux d'emploi à la suite d'une mise à pied chez les femmes peut s'expliquer en partie par des changements touchant la participation des femmes au marché du travail ainsi que l'intensité de la recherche d'emploi manifestée par les femmes à la suite de la perte d'un emploi. Ces deux facteurs ne peuvent être mesurés à partir des données utilisées ici.

21. La grande majorité (89,5 %) des travailleurs mis à pied au cours de l'année t avaient un revenu (traitements et salaires) positif l'année ayant précédé leur mise à pied ($t-1$).

5 Pertes de revenu à court terme

L'analyse porte au départ sur les travailleurs déplacés ayant obtenu les meilleurs résultats, c'est-à-dire ceux qui ont trouvé un emploi rémunéré au cours de l'année ayant suivi leur mise à pied. Les travailleurs mis à pied qui n'ont pas gagné de revenu au cours de l'année ayant suivi leur déplacement sont subséquemment incorporés à l'échantillon²².

5.1 Travailleurs déplacés ayant eu un revenu positif lors de l'année $t-1$ et de l'année $t+1$

Les graphiques 10, 11 et 12 tracent l'évolution moyenne du logarithme du revenu réel (entre l'année $t-1$ et l'année $t+1$) des travailleurs mis à pied entre 1979 et 2007 qui ont trouvé un emploi rémunéré l'année suivante²³. Ainsi que l'on pouvait s'y attendre, les pertes de revenu à court terme (mesurées d'après le changement moyen du logarithme du revenu) étaient plus marquées durant les récessions et moins importantes lors des périodes de reprise. Si l'on fait abstraction de ces variations cycliques, les pertes de revenu à court terme ne tendaient ni à augmenter, ni à diminuer au cours de la période étudiée. Plus précisément, au niveau agrégé, les pertes de revenu ne semblent pas avoir été plus élevées au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970.

On n'observe pas le même profil dans les industries manufacturières que dans le reste de l'économie. En effet, parmi les hommes et les femmes travaillant dans ces industries, ceux qui ont été mis à pied au milieu des années 2000 semblent avoir essuyé des pertes de revenu plus importantes que ceux à qui la même chose est arrivée à la fin des années 1970. Un tel profil ne ressortait pas dans les industries non manufacturières, les pertes de revenu subies par les travailleurs mis à pied étant à peu près similaires en 1979 et en 1980 que de 2005 à 2007. Étant donné que les pertes de revenu des travailleurs déplacés augmentent avec l'âge (graphique 13) les comparaisons au fil du temps nécessitent des variables de contrôle au titre de l'âge des travailleurs — ainsi que d'autres facteurs —, telles que celles définies dans l'équation (3) :

$$Y_{it} = \theta_t + \beta_1 * D_AGE_{it} + \beta_2 * D_PROVINCE_{it} + \varepsilon_{it} \quad t = 1979, \dots, 2007 \quad (3)$$

où Y_{it} est égal au logarithme du revenu lors de l'année suivant la mise à pied, déduction faite du logarithme du revenu lors de l'année ayant précédé la mise à pied. Les autres variables sont définies de la même manière que dans l'équation (2)²⁴.

La première partie du tableau 3 montre que, dans l'ensemble de la population active, les pertes de revenu à court terme des travailleurs âgés de 25 à 54 ans qui ont été mis à pied ont été en moyenne de 6,5 points de pourcentage (0,063 point log) moins importantes de 2005 à 2007 qu'en 1979 et en 1980 (colonne 1)²⁵. Lorsque des variables de contrôle de l'âge et de la province de résidence étaient utilisées (colonne 2), les pertes de revenu étaient de 9 points de pourcentage plus basses (0,087 point log). Le profil était le même pour les hommes et pour les femmes (colonnes 4 et 6).

22. Parmi l'ensemble des travailleurs qui, à quelque moment que ce soit au cours de la période allant de 1979 à 2007, ont perdu leur emploi lors de l'année t et avaient gagné un revenu positif lors de l'année $t-1$, 82,4 % ont gagné un revenu positif au cours de l'année $t+1$, c'est-à-dire l'année ayant suivi le déplacement.

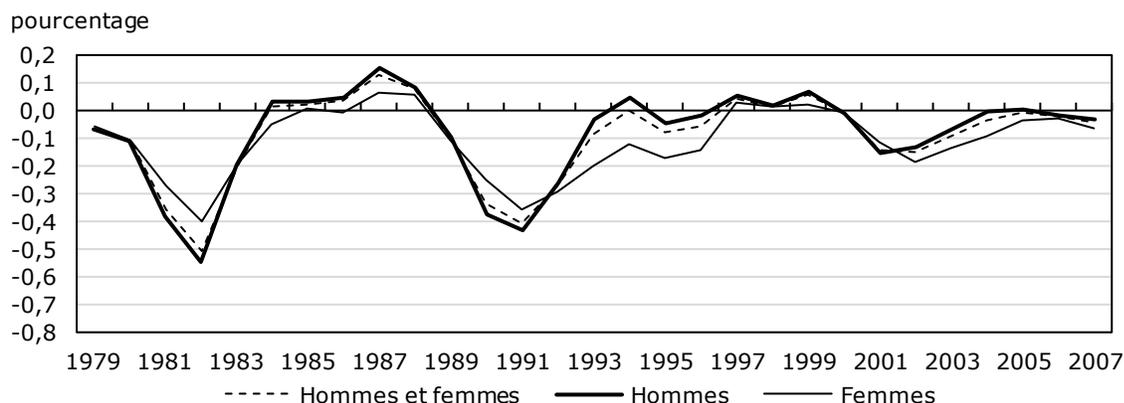
23. L'examen porte sur les cohortes de travailleurs déplacés depuis 1979, parce que les données du FDLMO débutent en 1978 et que les données relatives à 1978 sont requises pour pouvoir calculer les pertes de revenu des travailleurs déplacés en 1979.

24. Ce sont maintenant les années 1979 et 1980 qui constituent la période omise, et non plus la période allant de 1978 à 1980.

25. L'ampleur de la baisse est égale à l'antilogarithme de -0,063 moins 1,0.

Graphique 10

Variation moyenne du logarithme du revenu, travailleurs mis à pied âgés de 25 à 54 ans, 1979 à 2007 — Ensemble des industries

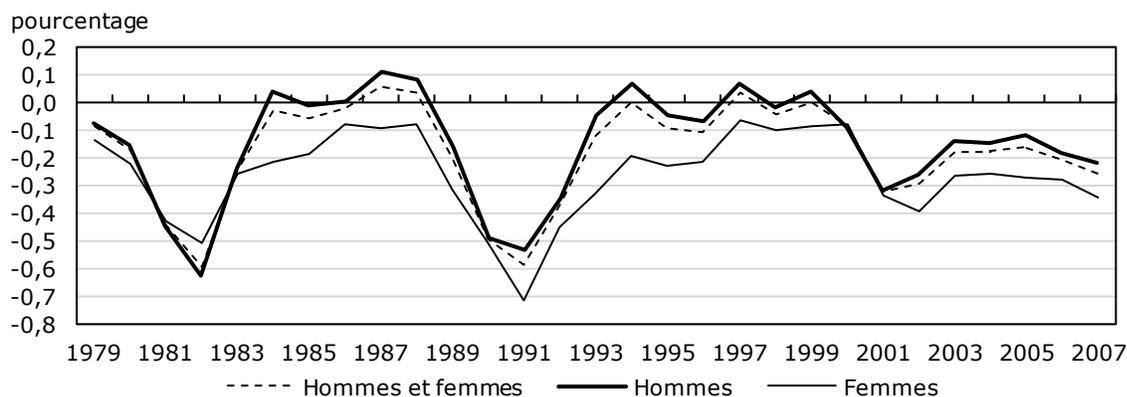


Note : Travailleurs ayant eu un revenu positif (traitements et salaires) lors de l'année $t-1$ et de l'année $t+1$, soit l'année ayant précédé et celle ayant suivi la mise à pied.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Graphique 11

Variation moyenne du logarithme du revenu, travailleurs mis à pied âgés de 25 à 54 ans, 1979 à 2007 — Industries manufacturières

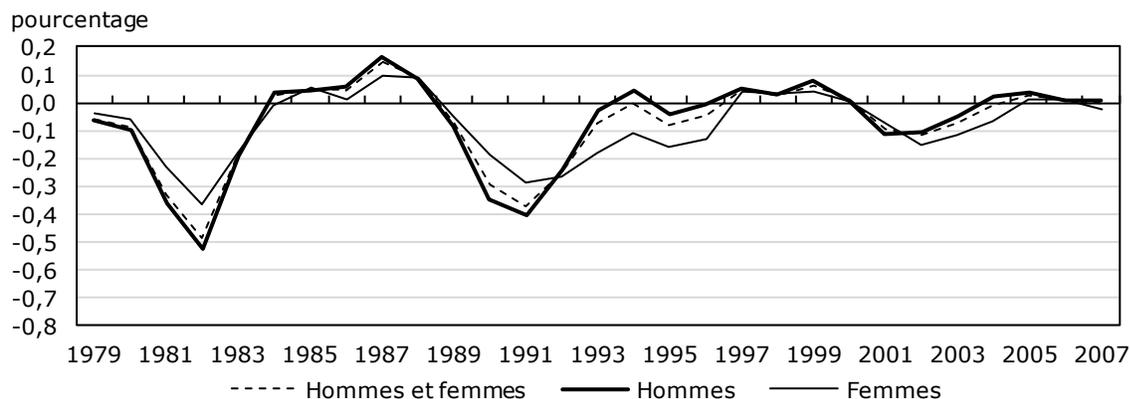


Note : Travailleurs ayant eu un revenu positif (traitements et salaires) lors de l'année $t-1$ et de l'année $t+1$, soit l'année ayant précédé et celle ayant suivi la mise à pied.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Graphique 12

Variation moyenne du logarithme du revenu, travailleurs mis à pied âgés de 25 à 54 ans, 1979 à 2007 — Industries non manufacturières



Note : Travailleurs ayant eu un revenu positif (traitements et salaires) lors de l'année $t-1$ et de l'année $t+1$, soit l'année ayant précédé et celle ayant suivi la mise à pied.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Graphique 13

Variation moyenne du revenu (logarithme) selon l'âge, 1979 à 2007



Note : Travailleurs ayant eu un revenu positif (traitements et salaires) lors de l'année $t-1$ et de l'année $t+1$, soit l'année ayant précédé et celle ayant suivi la mise à pied.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Dans le cas du secteur manufacturier, les pertes de revenu à court terme des hommes mis à pied ont été de 6 points de pourcentage plus élevées de 2005 à 2007 qu'en 1979 et 1980 (tableau 3, colonne 3). Lorsque l'on tient compte de l'âge et de la province (colonne 4), ces pertes étaient de 3 points de pourcentage plus élevées de 2005 à 2007, mais cet écart n'est pas statistiquement significatif selon les niveaux classiques. Pour ce qui est des femmes mises à pied dans le secteur manufacturier, les pertes de revenu à court terme étaient de 11 points de pourcentage plus élevées de 2005 à 2007 qu'en 1979 et 1980, et de 8 points de pourcentage plus élevées lorsque des variables de contrôle relatives à l'âge et de la province étaient utilisées (colonnes 3 et 4).

Les hommes et les femmes mis à pied dans des industries non manufacturières et réembauchés au cours de l'année suivante ont subi une plus faible perte de revenu à court terme lors des années 2005 à 2007 que ceux ayant connu la même situation en 1979 et en 1980, que l'on tienne compte ou non de l'âge et de la province.

Dans l'ensemble, les travailleurs canadiens mis à pied dans des industries non manufacturières ont subi une perte de revenu à court terme moins prononcée au milieu des années 2000 que ceux qui ont traversé la même situation à la fin des années 1970, tandis que l'on observe le contraire dans le cas des travailleurs mis à pied dans les industries manufacturières²⁶.

Les comparaisons faites jusqu'à maintenant concernent la fin des années 1970 et le milieu des années 2000. Il est important de noter que les pertes de revenu des travailleurs mis à pied du secteur manufacturier ont augmenté de façon substantielle entre la fin des années 1990 et le milieu des années 2000. Entre les années 1998 à 2000 et les années 2005 à 2007 — deux périodes caractérisées par des conditions semblables sur le marché du travail — les pertes de revenu subies à court terme par les hommes mis à pied du secteur manufacturier ont augmenté de 14 points de pourcentage (0,15 point log) (graphique 11). La hausse correspondante pour les femmes mises à pied du secteur manufacturier s'élève à 19 points de pourcentage (0,21 point log). Les analyses de régression faites au tableau 3 montrent qu'après avoir tenu compte de l'âge et de la province de résidence, les pertes de revenu à court terme des hommes mis à pied du secteur manufacturier ont augmenté de 12 points de pourcentage (0,13 point log) alors que les pertes de revenu à court terme des femmes mises à pied du secteur manufacturier ont augmenté de 17 points de pourcentage (0,18 point log). Cette hausse substantielle des pertes de revenu coïncide avec la baisse importante de l'emploi observée dans le secteur manufacturier depuis 2004.

26. La conclusion est la même pour les travailleurs âgés de 25 à 64 ans, mais pas pour ceux âgés de 15 à 64 ans. Dans ce dernier cas, il n'y a pas d'accentuation de la perte de revenu subie par les travailleurs mis à pied dans le secteur manufacturier lorsque l'on applique des variables de contrôle relatives à l'âge et à la province (tableaux 9 et 10 de l'annexe).

Tableau 3
Pertes de revenu des travailleurs mis à pied qui ont été réembauchés au cours de l'année $t+1$, années 2005 à 2007 comparées aux années 1979 et 1980, travailleurs âgés de 25 à 54 ans

	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Variables						
Partie 1 : Ensemble des industries						
Coefficient	0,062800 **	0,087100 **	0,072700 **	0,094500 **	0,042500 **	0,074000 **
Erreur type	0,006210	0,006210	0,006900	0,006900	0,014100	0,014100
Partie 2 : Industries manufacturières						
Coefficient	-0,077800 **	-0,041000 **	-0,060900 **	-0,026000	-0,117000 **	-0,085400 **
Erreur type	0,014500	0,014500	0,016300	0,016300	0,030300	0,030300
Partie 3 : Industries non manufacturières						
Coefficient	0,087200 **	0,109000 **	0,101000 **	0,120000 **	0,048500 **	0,080600 **
Erreur type	0,006900	0,006910	0,007650	0,007650	0,016200	0,016300
Statistiques diagnostiques						
Nombre d'observations						
Partie 1 : Ensemble des industries	1 158 050	1 158 050	810 614	810 614	347 436	347 436
Partie 2 : Industries manufacturières	206 871	206 871	150 077	150 077	56 794	56 794
Partie 3 : Industries non manufacturières	942 848	942 848	654 993	654 993	287 855	287 855
Variables indicatrices de l'âge	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Provinces	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui

† p<0,10, * p<0,05, ** p<0,01 (test bilatéral)

Notes : Le tableau se lit comme suit : lorsque l'on tient compte de l'âge et de la province, les pertes de revenu subies par les femmes mises à pied dans des industries non manufacturières et réembauchées au cours de l'année suivante avaient diminué en moyenne de 0,0806 point log entre les années 1979-1980 et les années 2005 à 2007 (colonne 6, partie 3). La variable dépendante est égale au logarithme du revenu lors de l'année $t+1$, c'est-à-dire l'année suivant la mise à pied, après déduction du logarithme du revenu pour l'année $t-1$. Outre un vecteur des effets propres à la période, les variables de contrôle consistent en variables indicatrices de chaque année d'âge (l'âge de 30 ans étant l'année d'âge omise) et en indicateurs de province (la province omise étant l'Ontario). La période examinée va de 1979 à 2007. Les résultats sont obtenus au moyen de la méthode des moindres carrés ordinaires. Les chiffres présentés dans ce tableau rendent compte de l'estimation des paramètres des effets propres à la période allant de 2005 à 2007. Les erreurs types sont robustes.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

5.2 Prise en compte des travailleurs déplacés n'ayant pas de revenu au cours de l'année $t+1$

Les tendances touchant les pertes de revenu à court terme qui sont documentées précédemment ont trait aux travailleurs mis à pied qui ont été réembauchés dans l'année suivant leur déplacement. Mais qu'en est-il de ceux qui n'ont pas été réembauchés? La proportion de travailleurs mis à pied qui trouvent un nouvel emploi se répercutera sur la variation du revenu à court terme de l'ensemble des travailleurs mis à pied, tout comme le montant de revenu gagné par ces travailleurs réembauchés. Dans la présente section, les tendances relatives aux pertes de revenu à court terme sont estimées pour l'ensemble des travailleurs mis à pied, y compris ceux qui n'ont pas gagné de revenu au cours de l'année ayant suivi la perte de leur emploi. Les résultats sont montrés au tableau 4. Ce tableau présente la

variation médiane du revenu exprimée en pourcentage entre l'année $t-1$ et l'année $t+1$ pour cet échantillon plus large²⁷.

Tableau 4

Variation médiane, en pourcentage, du revenu des travailleurs âgés de 25 à 54 ans mis à pied (y compris les travailleurs sans traitement ni salaire au cours de l'année $t+1$), années 2005 à 2007 comparées aux années 1979 et 1980

	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Variables						
Partie 1 : Ensemble des industries						
Coefficient	0,064000 **	0,085700 **	0,056000 **	0,071700 **	0,160000 **	0,202000 **
Erreur type	0,004750	0,004790	0,005100	0,005240	0,011100	0,010800
Partie 2 : Industries manufacturières						
Coefficient	-0,051000 **	-0,020100 †	-0,057700 **	-0,027400 *	-0,013600	0,012500
Erreur type	0,010300	0,010800	0,011500	0,011900	0,024600	0,022900
Partie 3 : Industries non manufacturières						
Coefficient	0,084300 **	0,105000 **	0,079200 **	0,096000 **	0,178000 **	0,224000 **
Erreur type	0,005160	0,005310	0,005530	0,005830	0,013200	0,012300
Statistiques diagnostiques						
Nombre d'observations						
Partie 1 : Ensemble des industries	1 405 555	1 405 555	958 494	958 494	447 061	447 061
Partie 2 : Industries manufacturières	252 020	252 020	177 408	177 408	74 612	74 612
Partie 3 : Industries non manufacturières	1 143 192	1 143 192	774 342	774 342	368 850	368 850
Variables indicatrices de l'âge	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Provinces	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui

† $p < 0,10$, * $p < 0,05$, ** $p < 0,01$ (test bilatéral)

Notes : Le tableau se lit comme suit : lorsque l'on tient compte de l'âge et de la province, les pertes de revenu médianes subies par les femmes mises à pied dans des industries non manufacturières et mesurées sous forme de variation en pourcentage ont diminué de 22,4 points de pourcentage entre les années 1979-1980 et les années 2005 à 2007. La variable dépendante est la variation du revenu exprimée en pourcentage entre l'année $t-1$ et l'année $t+1$, c'est-à-dire l'année suivant la mise à pied. Outre un vecteur des effets propres à la période, les variables de contrôle consistent en variables indicatrices de chaque année d'âge (l'âge de 30 ans étant l'année d'âge omise) et en indicateurs de province (la province omise étant l'Ontario). La période examinée va de 1979 à 2007. Les résultats sont obtenus au moyen de régressions par médiane. Les chiffres présentés dans ce tableau rendent compte de l'estimation des paramètres des effets propres à la période allant de 2005 à 2007. Les erreurs types sont robustes.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Toutes choses étant égales par ailleurs, la perte de revenu médiane des travailleurs mis à pied dans des industries non manufacturières a été moindre lors des années 2005 à 2007 qu'à la fin des années 1970; cette constatation concorde avec les résultats présentés à la section 5.1. La perte de revenu médiane était de 10 points de pourcentage plus faible au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970 dans le cas des hommes déplacés, et de 22 points de pourcentage dans le cas des femmes. Cette amélioration marquée chez les femmes s'explique

27. Nous utilisons la variation médiane du revenu exprimée en pourcentage pour les raisons suivantes : a) les variations du logarithme du revenu ne peuvent être calculées, du fait de l'existence d'un revenu nul dans le cas des travailleurs n'ayant pas eu d'emploi au cours de l'année $t+1$; b) la variation moyenne du revenu exprimée en pourcentage est très sensible aux pertes de revenu importantes (100 %) subies par ces mêmes travailleurs; c) la variation médiane (de même que la variation moyenne) du revenu est sensible aux effets d'échelle, ce qui signifie qu'elle peut augmenter pour certains groupes (par exemple les femmes) simplement en raison d'une augmentation à long terme du revenu antérieurement au déplacement.

par la hausse de leur taux d'emploi à la suite d'un déplacement au cours de la période étudiée ainsi que par les pertes de revenu moins importantes subies par celles ayant été réembauchées au milieu des années 2000²⁸.

En ce qui concerne le secteur manufacturier, les données présentées aux tableaux 2 et 3 montraient que les taux d'emploi chez les hommes à la suite d'un déplacement ont peu changé entre la fin des années 1970 et le milieu des années 2000, et que les pertes de revenu de ces travailleurs déplacés qui avaient trouvé un nouvel emploi dans l'année ayant suivi leur mise à pied étaient généralement plus importantes au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970. On peut donc s'attendre à ce que la perte de revenu médiane de l'ensemble des travailleurs déplacés de sexe masculin dans ce secteur ait augmenté au cours de la période en question. Il ressort que c'est bien le cas, cette perte médiane ayant été d'environ 3 points de pourcentage plus importante de 2005 à 2007 que pendant des années 1979 et 1980 (tableau 4, colonne 4). Par contre, la perte de revenu médiane chez les femmes mises à pied dans ce même secteur a peu changé, car l'accroissement du taux d'emploi après une mise à pied chez les femmes contrebalance à peu près entièrement les pertes de revenu plus importantes subies par les femmes ayant été réembauchées (colonne 6).

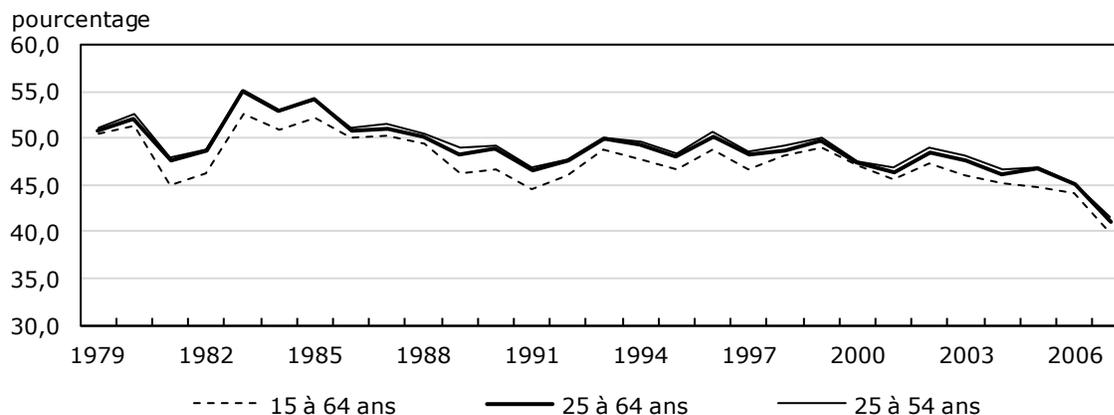
Des analyses multivariées portant sur un éventail de groupes d'âge plus large et prenant en compte l'âge et la province donnent à penser que la perte de revenu médiane dans le secteur manufacturier a augmenté de 4 points de pourcentage entre la fin des années 1970 et le milieu des années 2000 chez les hommes âgés de 25 à 64 ans, mais qu'elle est demeurée à peu près inchangée chez les hommes âgés de 15 à 64 ans. Dans le cas des travailleuses déplacées au sein des industries manufacturières, la perte de revenu médiane relativement à ces deux groupes d'âge a diminué dans une proportion allant de 2 à 7 points de pourcentage. Les causes expliquant la perte de revenu plus grande observée chez les hommes de 25 ans et plus qui travaillaient dans le secteur manufacturier et qui ont été déplacés ne sont pas évaluées dans la présente étude, mais il semble ressortir du graphique 14 que la difficulté accrue qu'ont éprouvée ces travailleurs à trouver un emploi dans le secteur manufacturier après la perte de leur emploi au cours des dernières années peut avoir été un facteur²⁹.

28. La baisse de la perte médiane de revenu des travailleurs déplacés dans les industries non manufacturières s'observe aussi lorsque l'on examine les travailleurs âgés de 15 à 64 ans et ceux âgés de 25 à 64 ans (tableaux 11 et 12 de l'annexe).

29. Dans le but d'aider le lecteur à saisir l'évolution des pertes de revenu dans les industries manufacturières au cours de la dernière décennie, le tableau 13 à la sous-section 7.4 de l'annexe présente la variation médiane, exprimée en pourcentage, du revenu des hommes et des femmes appartenant à ces industries qui ont été déplacés en 1999 et 2000 ainsi que de 2005 à 2007, soit deux périodes où les conditions générales sur le marché du travail étaient passablement similaires.

Graphique 14

Pourcentage de travailleurs de sexe masculin du secteur manufacturier qui ont trouvé un emploi dans ce même secteur après la perte de leur emploi



Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que, chez les travailleurs équivalents observés, la perte de revenu médiane : a) était beaucoup plus basse au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970 dans le cas des hommes et des femmes déplacés dans les industries non manufacturières; b) était de 3 à 4 points de pourcentage plus élevée de 2005 à 2007 qu'à la fin des années 1970 dans le cas des hommes âgés de 25 ans et plus ayant été déplacés dans les industries manufacturières; et c) a diminué ou est demeurée inchangée chez les travailleuses du secteur manufacturier ayant été déplacées.

Comme nous l'avons démontré à la section 5.1, les pertes de revenu à court terme des travailleurs mis à pied du secteur manufacturier ont augmenté de façon substantielle des années 1998 à 2000 aux années 2005 à 2007. Les résultats des analyses de régression présentés au tableau 4 indiquent qu'après prise en compte de l'âge et de la province de résidence, les pertes médianes de revenu subies à court terme par les hommes et les femmes mis à pied du secteur manufacturier ont augmenté respectivement d'environ 10 et 14 points de pourcentage entre la fin des années 1990 et le milieu des années 2000.

6 Résumé et conclusion

Dans la présente étude, nous avons examiné de quelle manière ont évolué le risque de perte d'emploi et les pertes de revenu à court terme des travailleurs mis à pied entre 1978 et 2007. Nos principales constatations peuvent être résumées ainsi :

- Dans l'ensemble, les travailleurs canadiens étaient moins susceptibles de perdre leur emploi au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970.
- Les travailleurs des industries non manufacturières qui ont été mis à pied ont subi une moindre perte médiane de revenu à court terme au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970.
- Les hommes âgés de 25 ans et plus qui travaillaient dans des industries manufacturières et qui ont été mis à pied au milieu des années 2000 ont subi une perte de revenu à court terme plus prononcée que ceux ayant vécu le même sort à la fin des années 1970. Les femmes qui travaillaient dans les industries manufacturières et qui ont été mises à pied au cours des années 2005 à 2007 ont subi une perte de revenu à court

terme égale ou même inférieure à celle subie par les femmes dans la même situation à la fin des années 1970.

- d) Les pertes de revenu à court terme des travailleurs mis à pied du secteur manufacturier ont augmenté davantage entre la fin des années 1990 et le milieu des années 2000 — deux périodes caractérisées par des conditions générales semblables sur le marché du travail — qu'elles ne l'ont fait entre la fin des années 1970 et le milieu des années 2000. Cette hausse substantielle des pertes de revenu coïncide avec la baisse importante de l'emploi observée dans le secteur manufacturier depuis 2004.

L'étude comporte plusieurs limites qu'il convient de signaler. D'abord, la plupart des résultats présentés ici correspondent à des effets moyens, aussi est-il possible que, tout dépendant de la région ou de la ville, du groupe d'âge, du niveau de scolarité, de l'industrie ou de la profession, le risque de perte d'emploi ou la perte de revenu subie par les travailleurs aient augmenté. De plus, les analyses multivariées qui sont effectuées ne prennent pas en compte le niveau de scolarité des travailleurs. Or, étant donné que les travailleurs canadiens sont plus scolarisés de nos jours qu'à la fin des années 1970 et que les taux d'emploi après un déplacement vont généralement en augmentant selon le niveau de scolarité, les résultats obtenus concordent avec la possibilité que, à l'intérieur de cellules définies conjointement en fonction de l'âge et du niveau de scolarité, les taux d'emploi après le déplacement aient diminué pour certains groupes d'hommes, et qu'ils aient augmenté dans une moindre mesure que ne le montrent les données brutes pour certains groupes de femmes. Également, compte tenu des limites associées aux données, les tendances relatives aux conséquences financières de la perte d'un emploi sont documentées uniquement au regard des pertes de revenu à court terme; les résultats pourraient être différents si l'on tenait compte des pertes à long terme. Enfin, à mesure que des données plus récentes deviennent disponibles, il faudrait mener des travaux de recherche dans le but de comparer les taux de mise à pied permanente et les pertes de revenu à court terme au cours des années 2008 à 2010 avec ceux observés lors des récessions du début des années 1980 et du début des années 1990.

7 Annexe

7.1 Résultats, travailleurs âgés de 15 à 64 ans et de 25 à 64 ans

Tableau 5
Risque de perte d'emploi, années 2005 à 2007 comparées aux années 1978 à 1980 —
travailleurs âgés de 15 à 64 ans

	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Variabes						
Partie 1 : Ensemble des industries						
Coefficient	-0,0318000 **	-0,024500 **	-0,034000 **	-0,026000 **	-0,019300 **	-0,012900 **
Erreur type	0,0041400	0,002410	0,005120	0,003040	0,003250	0,001870
Partie 2 : Industries manufacturières						
Coefficient	-0,0248000 **	-0,009390 **	-0,020500 **	-0,004990 †	-0,037100 **	-0,024700 **
Erreur type	0,0050600	0,002490	0,005390	0,002740	0,004520	0,002670
Partie 3 : Industries non manufacturières						
Coefficient	-0,0346000 **	-0,027900 **	-0,041900 **	-0,034800 **	-0,015600 **	-0,009470 **
Erreur type	0,0040000	0,002420	0,005040	0,003250	0,003200	0,001880
Statistiques diagnostiques						
Groupes d'âge	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Régions	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Nombre d'observations	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800

† p<0,10, * p<0,05, ** p<0,01 (test bilatéral)

Notes : Le tableau se lit comme suit : lorsque l'on tient compte de l'âge et de la région, la probabilité de perte d'emploi chez les hommes travaillant dans les industries non manufacturières était de 3,48 points de pourcentage plus basse de 2005 à 2007 que de 1978 à 1980. La variable dépendante est le taux de mise à pied permanente pour une combinaison (cellule) âge-région-année donnée. Outre un vecteur des effets propres à la période, les variables de contrôle comportent dix catégories d'âge (la catégorie omise étant celle qui va de 35 à 39 ans) et six indicateurs de régions (la région omise étant l'Ontario). La période examinée va de 1978 à 2007. L'échantillon est composé de travailleurs rémunérés âgés de 15 à 64 ans. Les erreurs types sont robustes. Les chiffres présentés dans ce tableau rendent compte de l'estimation des paramètres des effets propres à la période allant de 2005 à 2007.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 6
Risque de perte d'emploi, années 2005 à 2007 comparées aux années 1978 à 1980 —
travailleurs âgés de 25 à 64 ans

	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Variables						
Partie 1 : Ensemble des industries						
Coefficient	-0,018800 **	-0,014800 **	-0,017800 **	-0,012900 **	-0,008860 **	-0,006250 **
Erreur type	0,003120	0,001830	0,003820	0,002330	0,002310	0,001400
Partie 2 : Industries manufacturières						
Coefficient	-0,009340 **	-0,005980 **	-0,004790	-0,001210	-0,024100 **	-0,022500 **
Erreur type	0,003120	0,002080	0,003190	0,002170	0,003560	0,002520
Partie 3 : Industries non manufacturières						
Coefficient	-0,022700 **	-0,018300 **	-0,025600 **	-0,019900 **	-0,005650 *	-0,002920 *
Erreur type	0,003120	0,001920	0,003850	0,002550	0,002280	0,001430
Statistiques diagnostiques						
Groupes d'âge	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Régions	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Nombre d'observations	1 440	1 440	1 440	1 440	1 440	1 440

† p<0,10, * p<0,05, ** p<0,01 (test bilatéral)

Notes : Le tableau se lit comme suit : lorsque l'on tient compte de l'âge et de la région, la probabilité de perte d'emploi chez les hommes travaillant dans les industries non manufacturières était de 1,99 point de pourcentage plus basse de 2005 à 2007 que de 1978 à 1980. La variable dépendante est le taux de mise à pied permanente pour une combinaison (cellule) âge-région-année donnée. Outre un vecteur des effets propres à la période, les variables de contrôle comportent huit catégories d'âge (la catégorie omise étant celle qui va de 35 à 39 ans) et six indicateurs de régions (la région omise étant l'Ontario). La période examinée va de 1978 à 2007. L'échantillon est composé de travailleurs rémunérés âgés de 25 à 64 ans. Les erreurs types sont robustes. Les chiffres présentés dans ce tableau rendent compte de l'estimation des paramètres des effets propres à la période allant de 2005 à 2007.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 7

Taux d'emploi rémunéré à la suite d'un déplacement, années 2005 à 2007 comparées aux années 1978 à 1980 — travailleurs âgés de 15 à 64 ans

	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Variabes						
Partie 1 : Ensemble des industries						
Coefficient	0,002700 *	0,028300 **	-0,015000 **	0,005120 **	0,057400 **	0,101000 **
Erreur type	0,001150	0,001150	0,001310	0,001310	0,002290	0,002260
Partie 2 : Industries manufacturières						
Coefficient	-0,017000 **	0,017300 **	-0,035600 **	-0,006870 *	0,024200 **	0,068600 **
Erreur type	0,002760	0,002750	0,003040	0,003030	0,005740	0,005730
Partie 3 : Industries non manufacturières						
Coefficient	0,006370 **	0,030100 **	-0,010400 **	0,007580 **	0,061500 **	0,105000 **
Erreur type	0,001280	0,001280	0,001470	0,001460	0,002550	0,002510
Statistiques diagnostiques						
Nombre d'observations						
Partie 1 : Ensemble des industries	2 435 174	2 435 174	1 645 841	1 645 841	789 333	789 333
Partie 2 : Industries manufacturières	429 827	429 827	305 381	305 381	124 446	124 446
Partie 3 : Industries non manufacturières	1 984 893	1 984 893	1 327 258	1 327 258	657 635	657 635
Variabes indicatrices de l'âge	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Provinces	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui

† p<0,10, * p<0,05, ** p<0,01 (test bilatéral)

Notes : Le tableau se lit comme suit : lorsque l'on tient compte de l'âge et de la province, les taux d'emploi rémunéré à la suite d'un déplacement dans le cas des hommes mis à pied dans les industries manufacturières avaient diminué de 0,687 point de pourcentage entre les années 1978 à 1980 et les années 2005 à 2007. La variable dépendante est égale à 1 si un travailleur mis à pied a gagné un revenu tel qu'attesté par un feuillet T4 pour l'année $t+1$, c'est-à-dire l'année suivant la mise à pied; sinon, cette variable est égale à 0. Outre un vecteur des effets propres à la période, les variables de contrôle consistent en variables indicatrices de chaque année d'âge (l'âge de 30 ans étant l'année d'âge omise) et en indicateurs de province (la province omise étant l'Ontario). La période examinée va de 1978 à 2007. Les résultats sont obtenus au moyen d'un modèle de probabilité linéaire. Les chiffres présentés dans ce tableau rendent compte de l'estimation des paramètres des effets propres à la période allant de 2005 à 2007. Les erreurs types sont robustes.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 8
Taux d'emploi rémunéré à la suite d'un déplacement, années 2005 à 2007 comparées
aux années 1978 à 1980 — travailleurs âgés de 25 à 64 ans

	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Variabes						
Partie 1 : Ensemble des industries						
Coefficient	0,012600 **	0,024400 **	-0,009080 **	0,000939	0,090600 **	0,109000 **
Erreur type	0,001520	0,001510	0,001700	0,001690	0,003130	0,003100
Partie 2 : Industries manufacturières						
Coefficient	-0,001570	0,014300 **	-0,024500 **	-0,010200 **	0,046100 **	0,063100 **
Erreur type	0,003540	0,003500	0,003950	0,003900	0,007070	0,007000
Partie 3 : Industries non manufacturières						
Coefficient	0,015300 **	0,026300 **	-0,005970 **	0,003150 †	0,101000 **	0,120000 **
Erreur type	0,001690	0,001680	0,001890	0,001870	0,003570	0,003520
Statistiques diagnostiques						
Nombre d'observations						
Partie 1 : Ensemble des industries	1 744 398	1 744 398	1 188 227	1 188 227	556 171	556 171
Partie 2 : Industries manufacturières	309 751	309 751	216 232	216 232	93 519	93 519
Partie 3 : Industries non manufacturières	1 420 856	1 420 856	963 027	963 027	457 829	457 829
Variables indicatrices de l'âge	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Provinces	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui

† p<0,10, * p<0,05, ** p<0,01 (test bilatéral)

Notes : Le tableau se lit comme suit : lorsque l'on tient compte de l'âge et de la province, les taux d'emploi rémunéré à la suite d'un déplacement dans le cas des hommes mis à pied dans les industries manufacturières avaient diminué de 1,02 point de pourcentage entre les années 1978 à 1980 et les années 2005 à 2007. La variable dépendante est égale à 1 si un travailleur mis à pied a gagné un revenu tel qu'attesté par un feuillet T4 pour l'année $t+1$, c'est-à-dire l'année suivant la mise à pied; sinon, cette variable est égale à 0. Outre un vecteur des effets propres à la période, les variables de contrôle consistent en variables indicatrices de chaque année d'âge (l'âge de 30 ans étant l'année d'âge omise) et en indicateurs de province (la province omise étant l'Ontario). La période examinée va de 1978 à 2007. Les résultats sont obtenus au moyen d'un modèle de probabilité linéaire. Les chiffres présentés dans ce tableau rendent compte de l'estimation des paramètres des effets propres à la période allant de 2005 à 2007. Les erreurs types sont robustes.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 9

Pertes de revenu des travailleurs mis à pied qui ont été réembauchés au cours de l'année $t+1$, années 2005 à 2007 comparées aux années 1979 et 1980 — travailleurs âgés de 15 à 64 ans

	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Variables						
Partie 1 : Ensemble des industries						
Coefficient	-0,002180	0,118000 **	0,016300 **	0,126000 **	-0,052400 **	0,108000 **
Erreur type	0,004940	0,004830	0,005620	0,005480	0,010400	0,010200
Partie 2 : Industries manufacturières						
Coefficient	-0,162000 **	0,012000	-0,149000 **	0,016500	-0,194000 **	-0,005030
Erreur type	0,011600	0,011300	0,013000	0,012700	0,024500	0,024100
Partie 3 : Industries non manufacturières						
Coefficient	0,023400 **	0,132000 **	0,049700 **	0,146000 **	-0,054900 **	0,105000 **
Erreur type	0,005520	0,005380	0,006280	0,006110	0,011600	0,011400
Statistiques diagnostiques						
Nombre d'observations						
Partie 1 : Ensemble des industries	1 770 712	1 770 712	1 232 479	1 232 479	538 233	538 233
Partie 2 : Industries manufacturières	312 065	312 065	230 596	230 596	81 469	81 469
Partie 3 : Industries non manufacturières	1 445 310	1 445 310	993 036	993 036	452 274	452 274
Variables indicatrices de l'âge	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Provinces	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui

† p<0,10, * p<0,05, ** p<0,01 (test bilatéral)

Notes : Le tableau se lit comme suit : lorsque l'on tient compte de l'âge et de la province, les pertes de revenu subies par les femmes mises à pied dans des industries non manufacturières et réembauchées au cours de l'année suivante avaient diminué en moyenne de 0,105 point log entre les années 1979-1980 et les années 2005 à 2007. La variable dépendante est égale au logarithme du revenu lors de l'année $t+1$, c'est-à-dire l'année suivant la mise à pied, après déduction du logarithme du revenu pour l'année $t-1$. Outre un vecteur des effets propres à la période, les variables de contrôle consistent en variables indicatrices de chaque année d'âge (l'âge de 30 ans étant l'année d'âge omise) et en indicateurs de province (la province omise étant l'Ontario). La période examinée va de 1979 à 2007. Les résultats sont obtenus au moyen de la méthode des moindres carrés ordinaires. Les chiffres présentés dans ce tableau rendent compte de l'estimation des paramètres des effets propres à la période allant de 2005 à 2007. Les erreurs types sont robustes.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 10**Pertes de revenu des travailleurs mis à pied qui ont été réembauchés au cours de l'année $t+1$, années 2005 à 2007 comparées aux années 1979 et 1980 — travailleurs âgés de 25 à 64 ans**

	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Variables						
Partie 1 : Ensemble des industries						
Coefficient	0,052600 **	0,085100 **	0,063800 **	0,093400 **	0,029100 *	0,075300 **
Erreur type	0,005950	0,005940	0,006600	0,006580	0,013700	0,013600
Partie 2 : Industries manufacturières						
Coefficient	-0,093100 **	-0,047800 **	-0,083600 **	-0,041400 **	-0,113000 **	-0,067700 *
Erreur type	0,013900	0,013900	0,015600	0,015500	0,029500	0,029300
Partie 3 : Industries non manufacturières						
Coefficient	0,078000 **	0,108000 **	0,094500 **	0,122000 **	0,029900 †	0,076900 **
Erreur type	0,006620	0,006610	0,007310	0,007300	0,015700	0,015700
Statistiques diagnostiques						
Nombre d'observations						
Partie 1 : Ensemble des industries	1 254 927	1 254 927	884 712	884 712	370 215	370 215
Partie 2 : Industries manufacturières	222 935	222 935	162 416	162 416	60 519	60 519
Partie 3 : Industries non manufacturières	1 022 979	1 022 979	716 269	716 269	306 710	306 710
Variables indicatrices de l'âge	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Provinces	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui

† p<0,10, * p<0,05, ** p<0,01 (test bilatéral)

Notes : Le tableau se lit comme suit : lorsque l'on tient compte de l'âge et de la province, les pertes de revenu subies par les femmes mises à pied dans des industries non manufacturières et réembauchées au cours de l'année suivante avaient diminué en moyenne de 0,0769 point log entre les années 1979-1980 et les années 2005 à 2007. La variable dépendante est égale au logarithme du revenu pour l'année $t+1$, c'est-à-dire l'année suivant la mise à pied, après déduction du logarithme du revenu pour l'année $t-1$. Outre un vecteur des effets propres à la période, les variables de contrôle consistent en variables indicatrices de chaque année d'âge (l'âge de 30 ans étant l'année d'âge omise) et en indicateurs de province (la province omise étant l'Ontario). La période examinée va de 1979 à 2007. Les résultats sont obtenus au moyen de la méthode des moindres carrés ordinaires. Les chiffres présentés dans ce tableau rendent compte de l'estimation des paramètres des effets propres à la période allant de 2005 à 2007. Les erreurs types sont robustes.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 11

Variation médiane, en pourcentage, du revenu des travailleurs mis à pied (y compris les travailleurs sans traitement ni salaire au cours de l'année $t+1$), années 2005 à 2007 comparées aux années 1979 et 1980 — travailleurs âgés de 15 à 64 ans

	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Variables						
Partie 1 : Ensemble des industries						
Coefficient	0,027200 **	0,125000 **	0,024800 **	0,109000 **	0,067200 **	0,233000 **
Erreur type	0,003810	0,002190	0,004530	0,003700	0,008450	0,005530
Partie 2 : Industries manufacturières						
Coefficient	-0,108000 **	0,018000 **	-0,112000 **	0,001970	-0,072000 **	0,066700 **
Erreur type	0,009030	0,005150	0,009870	0,007740	0,021400	0,015500
Partie 3 : Industries non manufacturières						
Coefficient	0,049800 **	0,141000 **	0,053700 **	0,130000 **	0,068300 **	0,245000 **
Erreur type	0,004440	0,003160	0,004870	0,004940	0,009250	0,005830
Statistiques diagnostiques						
Nombre d'observations						
Partie 1 : Ensemble des industries	2 140 569	2 140 569	1 456 166	1 456 166	684 403	684 403
Partie 2 : Industries manufacturières	380 189	380 189	273 055	273 055	107 134	107 134
Partie 3 : Industries non manufacturières	1 743 948	1 743 948	1 172 432	1 172 432	571 516	571 516
Variables indicatrices de l'âge	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Provinces	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui

† p<0,10, * p<0,05, ** p<0,01 (test bilatéral)

Notes : Le tableau se lit comme suit : lorsque l'on tient compte de l'âge et de la province, les pertes de revenu médianes subies par les femmes mises à pied dans des industries non manufacturières et mesurées sous forme de variation en pourcentage ont diminué de 24,5 points de pourcentage entre les années 1979-1980 et les années 2005 à 2007. La variable dépendante est la variation du revenu exprimée en pourcentage entre l'année $t-1$ et l'année $t+1$, c'est-à-dire l'année suivant la mise à pied. Outre un vecteur des effets propres à la période, les variables de contrôle consistent en variables indicatrices de chaque année d'âge (l'âge de 30 ans étant l'année d'âge omise) et en indicateurs de province (la province omise étant l'Ontario). La période examinée va de 1979 à 2007. Les résultats sont obtenus au moyen de régressions par médiane. Les chiffres présentés dans ce tableau rendent compte de l'estimation des paramètres des effets propres à la période allant de 2005 à 2007. Les erreurs types sont robustes.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 12

Variation médiane, en pourcentage, du revenu des travailleurs mis à pied (y compris les travailleurs sans traitement ni salaire au cours de l'année $t+1$), années 2005 à 2007 comparées aux années 1979 et 1980 — travailleurs âgés de 25 à 64 ans

	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Variables						
Partie 1 : Ensemble des industries						
Coefficient	0,052300 **	0,086900 **	0,045700 **	0,074600 **	0,157000 **	0,201000 **
Erreur type	0,004500	0,000881	0,004960	0,004320	0,010700	0,005860
Partie 2 : Industries manufacturières						
Coefficient	-0,063700 **	-0,023100 **	-0,079000 **	-0,035600 **	-0,023800	0,024400 *
Erreur type	0,010400	0,007720	0,011100	0,006450	0,022800	0,011100
Partie 3 : Industries non manufacturières						
Coefficient	0,075500 **	0,107000 **	0,071300 **	0,099500 **	0,183000 **	0,228000 **
Erreur type	0,005140	0,003780	0,005610	0,005240	0,012900	0,006610
Statistiques diagnostiques						
Nombre d'observations						
Partie 1 : Ensemble des industries	1 561 824	1 561 824	1 070 090	1 070 090	491 734	491 734
Partie 2 : Industries manufacturières	279 565	279 565	197 272	197 272	82 293	82 293
Partie 3 : Industries non manufacturières	1 270 845	1 270 845	865 360	865 360	405 485	405 485
Variables indicatrices de l'âge	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Provinces	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui

† p<0,10, * p<0,05, ** p<0,01 (test bilatéral)

Notes : Le tableau se lit comme suit : lorsque l'on tient compte de l'âge et de la province, les pertes de revenu médianes subies par les femmes mises à pied dans des industries non manufacturières et mesurées sous forme de variation en pourcentage ont diminué de 22,8 points de pourcentage entre les années 1979-1980 et les années 2005 à 2007. La variable dépendante est la variation du revenu exprimée en pourcentage entre l'année $t-1$ et l'année $t+1$, c'est-à-dire l'année suivant la mise à pied. Outre un vecteur des effets propres à la période, les variables de contrôle consistent en variables indicatrices de chaque année d'âge (l'âge de 30 ans étant l'année d'âge omise) et en indicateurs de province (la province omise étant l'Ontario). La période examinée va de 1979 à 2007. Les résultats sont obtenus au moyen de régressions par médiane. Les chiffres présentés dans ce tableau rendent compte de l'estimation des paramètres des effets propres à la période allant de 2005 à 2007. Les erreurs types sont robustes.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

7.2 Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre de Statistique Canada

Le Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLMO) est produit par la Division de l'analyse sociale de Statistique Canada. Il contient des données sur un échantillon aléatoire formé de 10 % de l'ensemble des travailleurs canadiens, élaboré grâce à l'intégration de données provenant de quatre sources distinctes : les fichiers des *relevés d'emploi* (RE) de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (en ce qui touche les cessations d'emploi); les fichiers T1 (*T1 Générale – Déclaration de revenus et de prestations*) et T4 (*État de la rémunération payée*) de l'Agence du revenu du Canada; et le Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE). Dans sa version actuelle, le FDLMO porte sur une période de 26 ans, puisqu'il suit les travailleurs de 1983 à 2008.

Aux termes de la *Loi sur l'assurance-emploi* et du *Règlement sur l'assurance-emploi*, tous les employeurs doivent établir un RE à l'égard de leurs employés occupant un emploi assurable lorsque survient une interruption de la rémunération de ces derniers. L'information figurant sur le RE sert à établir si la personne a droit à des prestations d'assurance-emploi ainsi qu'à déterminer le taux des prestations et la durée de la période de versement. Le RE doit être délivré même dans le cas où l'employé n'a pas l'intention de présenter une demande de prestations d'assurance-emploi. Mais surtout, le RE précise la raison de l'interruption du travail ou de la cessation d'emploi³⁰. Il peut donc servir à déterminer quels travailleurs ont été mis à pied, ont démissionné ou ont cessé de travailler pour leur employeur en raison d'autres motifs.

De même que la plupart des ensembles de données administratives, le FDLMO ne contient pas de renseignements sur la situation d'activité des travailleurs, leur niveau de scolarité, leur profession, leur appartenance à une minorité visible ou leur statut d'immigrant. Il n'est donc pas possible, à partir de ses données, d'effectuer des analyses distinctes portant par exemple sur des travailleurs ayant différents niveaux de scolarité. Bien que ces limites ne soient pas à négliger, le fait que le FDLMO suive sur une très longue période un échantillon de travailleurs qui est à la fois de grande taille et représentatif au niveau national en fait un ensemble de données unique aux fins d'évaluer comment a évolué la sécurité d'emploi (ou encore l'insécurité économique découlant de la perte d'un emploi) au cours des dernières décennies.

Étant donné que les emplois-personnes observés au cours d'une année donnée constituent l'unité d'analyse dans le FDLMO, il est possible de déterminer combien d'emplois aboutissent à une mise à pied permanente et combien de personnes font l'objet d'une mise à pied permanente au moins une fois au cours d'une année particulière. On parlera de mise à pied permanente lorsque le travailleur ne recommence pas à travailler pour son employeur initial au cours de l'année de la mise à pied et de l'année suivante.

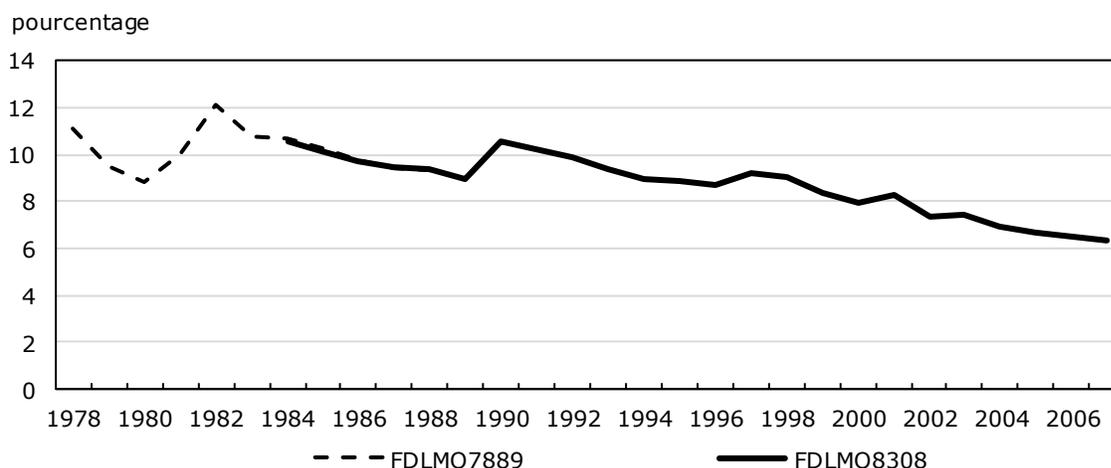
30. Aux termes de la *Loi sur l'assurance-emploi*, l'employeur qui omet de préparer un RE s'expose à des sanctions. De plus, l'employeur qui donne une raison fausse ou trompeuse concernant la cessation d'emploi peut faire l'objet de sanctions ou de poursuites.

7.3 Utilisation du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre relatif aux années 1978 à 1989 et de celui relatif aux années 1983 à 2008 afin d'élaborer une série chronologique des mises à pied permanentes à compter de 1978

Il existe deux versions du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLMO) : la première va de 1978 à 1989 (FDLMO7889), et la seconde, soit la plus récente, de 1983 à 2008 (FDLMO8308). Pour élaborer une série chronologique des mises à pied permanentes à compter de 1978, les deux versions sont utilisées ici. Le FDLMO7889 sert à calculer les taux de mise à pied de 1978 à 1983, tandis que le FDLMO8308 sert à calculer ces mêmes taux de 1984 à 2007.

Graphique 15

Taux de mise à pied permanente, travailleurs âgés de 15 à 64 ans, FDLMO7889 et FDLMO8308



Note : L'abréviation FDLMO signifie « Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre ».

Le graphique 15 présente les taux de mise à pied permanente calculés au moyen des deux versions du FDLMO. Il révèle un léger écart entre les taux calculés au moyen de l'une et l'autre version pour la période allant de 1984 à 1988. De manière à supprimer cet écart, les taux de mise à pied pour les années 1978 à 1983 (calculés au moyen de la version de 1978 à 1989 du FDLMO) sont rééchelonnés à partir de l'information de la version de 1983 à 2008 du FDLMO.

D'abord, les ratios des taux de mise à pied permanente selon les deux versions du FDLMO sont déterminés pour l'année 1984³¹. Des ratios sont calculés pour chacun des 60 groupes obtenus par l'interaction des 6 régions et des 10 groupes d'âge tels que définis dans le corps de l'étude. Le ratio suivant est établi pour chaque groupe :

$$RATIO_i = \frac{LR_{i1984}^{8308}}{LR_{i1984}^{7889}} \quad i = 1, 2, 3, \dots, 60$$

Où le numérateur (dénominateur) dans la partie droite rend compte des taux de mise à pied permanente en 1984 tels que déterminés au moyen de la version du FDLMO de 1983 à 2008 (FDLMO de 1978 à 1989).

31. L'année 1984 est choisie parce qu'elle est la première année postérieure à la période allant de 1978 à 1983.

Ensuite, pour chaque année de la période allant de 1978 à 1983, les 60 ratios ainsi obtenus sont appliqués aux taux de mise à pied propres à chaque groupe qui ont été calculés à partir de la version de 1978 à 1989 du FDLMO. Les taux finals de mise à pied applicables à chaque groupe pour les années 1978 à 1983 sont obtenus par la multiplication des ratios en question et des taux de mise à pied pour chacun de ces groupes selon la version de 1978 à 1989 du FDLMO. Puis, ces taux de mise à pied par groupe sont agrégés de manière à établir le taux global de mise à pied permanente pour une année donnée³². Tous les taux de mise à pied permanente présentés aux graphiques 2, 3 et 4, au graphique 5 et aux graphiques 6, 7 et 8 de même que les résultats des régressions sous-jacentes au tableau 1 ainsi qu'aux tableaux 5 et 6 à la sous-section 7.1 de l'annexe sont fondés sur ces calculs³³.

32. Le taux global de mise à pied permanente correspond à la moyenne pondérée des taux de mise à pied permanente propres à chaque groupe, le poids utilisé relativement à un groupe donné étant égal à la proportion de l'emploi rémunéré total qui est imputable au groupe. Précisons que, lorsque l'analyse porte sur les travailleurs âgés de 25 à 64 ans (25 à 54 ans), le nombre de groupes et de ratios s'élève à 48 (36), soit le produit de la multiplication des huit (six) groupes d'âge et des six régions.

33. La procédure décrite ici est appliquée de façon distincte pour chaque combinaison industrie-sexe-échantillon, ce qui donne lieu à l'élaboration de 27 ensembles de ratios (trois groupes d'industries multipliés par trois combinaisons relatives au sexe multipliées par trois échantillons).

7.4 Évolution des pertes de revenu des travailleurs dans les industries manufacturières

Tableau 13

Variation médiane, en pourcentage, du revenu des travailleurs âgés de 25 à 54 ans déplacés des industries manufacturières, par industrie, années 1999 et 2000 comparées aux années 2006 et 2007

	Hommes			Femmes		
	1999 et 2000	2006 et 2007	Variation	1999 et 2000	2006 et 2007	Variation
			pourcentage			
Fabrication	-7,5	-19,6	-12,1	-16,5	-35,9	-19,4
Aliments	-6,2	-14,6	-8,3	-10,8	-8,3	2,5
Boissons et produits du tabac	-7,2	-14,6	-7,4	-6,3	-38,3	-32,0
Usines de textiles	-41,1	-52,5	-11,4	-34,1		
Usines de produits textiles	-46,4	-38,1	8,3	-10,9	-74,1	-63,2
Vêtements	-27,1	-61,5	-34,4	-22,3	-56,3	-33,9
Produits en cuir et produits analogues	-1,4			-27,0		
Produits en bois	-9,6	-23,7	-14,1	-17,0	-29,7	-12,7
Papier	-14,5	-28,3	-13,8	-29,4	-48,0	-18,6
Impression et activités connexes de soutien	-22,7	-25,1	-2,4	-18,7	-41,0	-22,2
Produits du pétrole et du charbon						
Produits chimiques	-16,7	-18,2	-1,5	-16,1	-42,0	-25,9
Produits en plastique et en caoutchouc	-8,3	-34,3	-26,0	-16,3	-49,4	-33,1
Produits minéraux non métalliques	-5,2	-4,6	0,5	-13,7	-31,1	-17,4
Métaux de première transformation	-25,5	-32,1	-6,5		-45,2	
Fabrication de produits métalliques	1,9	-2,6	-4,4	-11,7	-27,3	-15,6
Machines	-7,1	-18,3	-11,2	-0,9	-29,3	-28,4
Produits informatiques et électroniques	-10,4	-18,3	-7,8	-15,0	-38,3	-23,3
Matériel, appareils et composants électriques	2,8	-6,8	-9,6	-24,4	-44,6	-20,3
Matériel de transport	-8,1	-40,6	-32,4	-26,7	-53,8	-27,1
Meubles et produits connexes	-10,6	-25,9	-15,3	-19,4	-33,0	-13,6
Activités diverses de fabrication	-12,9	-10,2	2,7	-13,7	-23,8	-10,1

Notes : L'échantillon inclut les travailleurs n'ayant aucun revenu selon les feuillets T4 lors de l'année $t+1$, soit l'année suivant celle de leur mise à pied. Les cellules sont laissées en blanc lorsque la taille de l'échantillon est inférieure à 50.

Source : Calculs des auteurs à partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Bibliographie

Bernard, A. 2009. « Stabilité de l'emploi et durée du chômage dans la fabrication ». *L'emploi et le revenu en perspective*. Vol. 10. N° 2. Produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. p. 6 à 16.

Bernard, A., et D. Galarneau. 2010. « Les mises à pied au Canada ». *L'emploi et le revenu en perspective*. Vol. 11. N° 5. Produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada. p. 5 à 18.

Brochu, P., et L. Zhou. 2009. « Is job insecurity on the rise? Evidence from Canadian perception data ». *Revue canadienne d'économie/Canadian Journal of Economics*. Vol. 42. N° 4. p. 1305 à 1325.

Chan, P.C.W., R. Morissette, et M. Frenette. 2011. *Les travailleurs mis à pied au cours des trois dernières récessions : qui étaient-ils et quels résultats ont-ils obtenus?* Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 337.

Chen, W.H., et R. Morissette. 2010. *Have Employment Patterns of Older Displaced Workers Improved Since the Late 1970s?* Vancouver, C.-B. Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences. Rapport de recherche N° 61.

Couch, K.A., et D. W. Placzek. 2010. « Earnings losses of displaced workers revisited ». *American Economic Review*. Vol. 100. N° 1. p. 572 à 589.

Davis, S. J. 2008. « The decline of job loss and why it matters ». *American Economic Review*. Vol. 98. N° 2. p. 263 à 267.

Farber, H. S. 2005. « What do we know about job loss in the United States? Evidence from the Displaced Worker Survey, 1984-2004 ». *Economic Perspectives*. Vol. 29. N° 2. p. 13 à 28.

Gray, D., et R. Finnie. 2009. *Displacement of Older Workers: Re-employment, Hastened Retirement, Disability, or Other Destinations?* Vancouver, C.-B. Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences. Rapport de recherche N° 15.

Hijzen, A., R. Upward, et P. Wright. 2010. « The income losses of displaced workers ». *Journal of Human Resources*. Vol. 45. N° 1. p. 243 à 259.

Jacobson, L.S., R.J. Lalonde, et D.G. Sullivan. 1993. « Earnings losses of displaced workers ». *American Economic Review*. Vol. 83. N° 4. p. 685 à 709.

Leung, D., et S. Cao. 2009. « Causes et conséquences des fluctuations du rythme de redistribution du travail au Canada ». *Revue de la Banque du Canada*. Été 2009. p. 35 à 47.

Morissette, R. 2004. *Les taux de mises à pied permanentes ont-ils augmenté au Canada?* Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 218.

Morissette, R., X. Zhang, et M. Frenette. 2007. *Les pertes de gains des travailleurs déplacés : données canadiennes extraites d'une importante base de données sur les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs*. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 291.

Picot, G., Z. Lin, et W. Pyper. 1998. « Permanent layoffs in Canada: Overview and longitudinal analysis ». *Revue canadienne d'économie/Canadian Journal of Economics*. Vol. 31. N° 5. p. 1151 à 1178.

Riddell, W.C., et X. Song. 2009. *The Causal Effects of Education on Adaptability to Employment Shocks: Evidence from the Canadian Labour Market*. Vancouver. C.-B. Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences. Rapport de recherche N° 8.

Stevens, A.H. 1997. « Persistent effects of job displacement: The importance of multiple job losses ». *Journal of Labor Economics*. Vol. 15. N° 1. p. 165 à 188.

Stiglitz, J.E., A. Sen, et J.P. Fitoussi. 2009. *Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*. Paris. Commission pour la Mesure de la Performance Économique et du Progrès Social. http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf (consulté le 22 novembre 2011). 324 p.